

Rapport de la CTOI sur la collecte des données et des statistiques

Secrétariat de la CTOI

1. VUE D'ENSEMBLE

Ce document résume l'état d'un certain nombre d'informations reçues conformément aux résolutions et recommandations des groupes techniques de la CTOI, notamment la *Résolution 01/05 : Procédures de soumission des statistiques exigibles par la CTOI de la part des parties membres*. Il couvre principalement les catégories de données ci-dessous et traite brièvement des données sur les prises accessoires et les espèces non couvertes par la CTOI (*Résolution 05/05 concernant la conservation des requins capturés en association avec les pêcheries gérées par la CTOI* et *Résolution 06/04 sur la réduction des captures accidentelles d'oiseaux de mer dans les pêcheries palangrières*).

Le document décrit les progrès dans la collecte et la vérification des données, identifie les problèmes et propose des mesures qui pourraient être entreprises afin de les améliorer. Les accomplissements des recommandations émises antérieurement par le Comité scientifique font également partie de ce rapport.

Une liste de recommandations visant à améliorer l'état des données actuellement disponibles au Secrétariat a été rédigée pour étude par le Comité scientifique (page suivante).

Le rapport couvre les champs suivants:

- vue d'ensemble;
- recommandations visant à améliorer les données disponibles à la CTOI;
- disponibilité des statistiques de la CTOI pour 2006 (ponctualité et exhaustivité des données);
- état des bases de données de la CTOI sur les captures nominales (NC), les prises et effort (CE) et les fréquences de tailles (SF) (progrès et problèmes);
- autres données détenues par la CTOI : données biologiques;
- disponibilité des statistiques pour les groupes de travail de la CTOI (état actuel des données utilisées par les groupes de travail);
- accomplissement des recommandations émises par le Comité scientifique en 2006;
- catalogues des statistiques de capture, d'effort et de fréquences de tailles.

Principales catégories de données couvertes par le rapport

Captures nominales : les statistiques sont hautement agrégées pour toutes les espèces estimées par flotte, engin et année dans une zone étendue. Si ces données ne sont pas déclarées, le Secrétariat estime la capture totale à partir de diverses sources, notamment : données de prises et effort partielles; données provenant de la base FishStat de la FAO ; captures estimées par la CTOI à partir de données recueillies lors d'échantillonnages au port ; données publiées dans des sites Web ou autres moyens ; et données déclarées par d'autres parties (résolutions de la CTOI 07/04 et 05/03) sur l'activité des navires ou les importations de patudo par les navires sous pavillon du pays concerné (résolution de la CTOI 01/06).

Données de prises et effort: elles correspondent aux données à échelle fine – provenant généralement des livres de bord et déclarées par flottes, années, engins, types de banc, mois, mailles et espèces. Des informations sur l'utilisation des dispositifs de concentration de poisson (DCP) ainsi que sur les navires auxiliaires sont également recueillies.

Données de fréquences de tailles: longueurs du corps des individus faisant partie des espèces couvertes par la CTOI, par flottes, années, engins, types de banc, trimestres et zones de 5 x 5 degrés.

2. RECOMMANDATIONS VISANT À AMÉLIORER LES DONNÉES DISPONIBLES À LA CTOI

La liste de recommandations suivante est fournie par le Secrétariat pour étude par le Comité scientifique. Les recommandations incluent des mesures qui sont considérées par le Secrétariat comme vecteurs d'améliorations notoires des données actuellement disponibles au Secrétariat et qui permettraient de fournir, à terme, des avis scientifiques à la Commission. D'une manière générale, ces recommandations sont proposées en sus des obligations et spécifications techniques déjà existantes en ce qui concerne la déclaration des données.

1. Améliorer la certitude des données de prises et effort provenant des pêcheries artisanales par :

- la mise en place par le Yémen, les Comores et Madagascar d'une collecte de statistiques sur les pêcheries ainsi que de systèmes de déclaration ;
- la collecte et la déclaration des informations sur les espèces et les engins par les pays qui ont des pêcheries artisanales, notamment l'Indonésie et le Sri Lanka ;
- la fourniture par les Maldives, l'Iran et le Pakistan des données de prises et effort pour leurs pêcheries artisanales, notamment de filets maillants, de canneurs et de lignes à main ;
- la collaboration des agences de collecte des données sur les pêcheries de chaque pays, notamment d'Inde et du Sri Lanka, et la production d'une série de statistiques de capture cohérentes ;
- l'augmentation par les membres de la couverture des échantillonnages afin d'obtenir des niveaux de précision acceptables dans leurs statistiques de prises et effort.

2. Améliorer la fiabilité des données de prises et effort provenant des pêcheries industrielles par :

- l'amélioration de la cohérence des statistiques de prises et effort de la République de Corée ;
- la déclaration par les membres des activités des navires supposés appartenir à des flottes non-déclarantes ;
- la déclaration par les membres des rejets totaux pour les espèces sous mandat de la CTOI ;
- la déclaration par les membres des prises accessoires d'espèces sous mandat de la CTOI ;
- la garantie par les membres que la couverture des fiches de pêche est adaptée à l'obtention d'une précision acceptable pour les statistiques de prises et effort ;
- la mise en place par les membres de systèmes de surveillance des navires (SSN), ou l'amélioration des systèmes existants, afin de permettre la validation des données recueillies par le biais des fiches de pêche ;
- l'amélioration par les membres de la couverture par les observateurs afin d'obtenir une précision acceptable dans les estimations des captures conservées et rejetées ;
- la collecte et la déclaration par l'Indonésie des données de prises et effort de leurs flottes de palangriers de thon frais ;
- la collecte et la déclaration par l'Inde des données de prises et effort de ses flottes de palangriers ;
- la déclaration par l'Iran des données de prises et effort de ses flottes de senneurs industriels.

3. Améliorer la quantité de données de tailles disponibles au Secrétariat par :

- la collecte et la déclaration par les membres des données de tailles pour les albacores capturés par les pêcheries artisanales de filet maillant, de ligne et de traîne, en particulier le Pakistan, les Comores, l'Indonésie et le Yémen (un non-membre) ;
- la déclaration par l'Inde de ses données de tailles existantes ;

- l'obtention de données de fréquences de tailles des flottes de senneurs industriels de Thaïlande et d'Iran ;
- la collecte et la déclaration par Taiwan, Chine des données de tailles pour ses palangriers de thon frais ;
- la déclaration par les Philippines et les Seychelles des données de tailles pour leurs flottes palangrières ;
- la révision par les membres de leurs plans d'échantillonnage existants afin de s'assurer que les données recueillies sont représentatives de leurs pêcheries.

4. Estimer les niveaux de capture des espèces non couvertes par la CTOI par :

- la mise en œuvre par les membres des programmes d'échantillonnage appropriés afin de recueillir dans un premier temps des données sur les captures de requins, d'oiseaux et tortues de mer et de mammifères marins.

5. Réduire l'incertitude sur les paramètres biologiques suivants, importants pour l'évaluation de l'état du stock des espèces couvertes par la CTOI :

- relations de conversion : par la soumission au Secrétariat par les membres des données de base qui seront utilisées pour établir des relations longueur-âge, longueur-poids et poids transformé-poids vif pour les principales espèces de thons, l'espadon, les thons néréitiques et les requins ;
- sex-ratio : par la mise en œuvre par les membres de programmes de recherches sur le sex-ratio des espèces à rostre ;
- par la collecte par les membres d'informations biologiques sur les espèces significatives capturées dans leurs pêcheries, si possible par le biais de programmes d'observateurs, et par leur déclaration (y compris les données brutes) au Secrétariat.

3. DISPONIBILITÉ DES STATISTIQUES DE LA CTOI POUR 2006

Les tableaux 2i à 2vi (ci-dessous) listent les flottes pour lesquelles le Secrétariat a reçu ou estimé les captures pour l'année 2006. Les flottes sont listées en fonction de la taille de leurs captures les plus récentes. L'état des informations statistiques reçues sur la capture, l'effort, les fréquences de tailles et les navires est indiqué par des couleurs différentes. La ponctualité des déclarations et la source des données sont également visibles. La disponibilité et l'état des statistiques pour les thons tropicaux (2i), les thons tempérés (2ii), les poissons porte-épée (2iii), les thons néréitiques (2iv) et requins, oiseaux et tortues de mer (2v) sont présentés séparément. La disponibilité des statistiques sur les navires de pêche opérant dans chaque flotte est également présentée dans un tableau séparé (2vi). De brefs commentaires sur les prises accessoires, les rejets, les statistiques sur les navires de pêche et les navires en activité sont indiqués à la fin de cette section.

Ponctualité et exhaustivité des données

Des statistiques de la CTOI étaient disponibles pour 15 pays avant la date limite du 30 juin (contre 21 en 2006). Des statistiques partielles ont été fournies dans la plupart des cas. Des demandes ont été envoyées à plus de cinquante pays¹ en avril-mai 2006. Une première ou même deuxième relance a été nécessaire dans la plupart des cas. La quantité de données disponibles avant la date limite était bien moindre qu'en 2005.

Le tableau 1 illustre la disponibilité des données de capture 2006 dans la base de données des captures nominales (NC) de la CTOI à la date limite de soumission des données (30 juin) et avant la réunion du Comité scientifique (octobre 2007). Quarante pour-cent des données de captures étaient disponibles au 30 juin et 79% en octobre. La proportion de statistiques disponibles en 2005 est indiquée pour comparaison. Les niveaux de déclaration furent supérieurs en 2007, surtout en ce qui concerne les données de capture nominales et de tailles.

¹ Notez que des demandes spécifiques ont été envoyées aux pays de l'UE dont nous savons que des bateaux opèrent dans la zone de la CTOI (France, Italie, Portugal, Espagne et Royaume-Uni).

Les déclarations tardives compromettent la validation, la vérification et l'utilité des données, surtout lorsque les données sont soumises peu de temps avant ou pendant les réunions des groupes de travail.

Tableau 1. Proportion des statistiques NC, CE et SF disponibles au Secrétariat de la CTOI par rapport aux captures totales estimées pour 2006 (au 15 octobre 2007) et rapport entre les des captures disponibles par pavillon (SO) et les captures totales disponibles jusqu'à présent.

Données disponibles pour 2005	Estimation prises	NC		CE		SF	
		BD	SC	BD	SC	BD	SC
Espèces CTOI 1000t	1605	680	1272	527	794	497	680
%dispo. pour 2006		42	79	33	49	31	42
%dispo. pour 2005		43	58	33	43	29	32
Thons tropicaux 1000t	1105	594	963	486	699	471	633
Thons tempérés 1000t	34	17	33	2	18	6	12
Ported-épée 1000t	75	29	54	13	27	15	25
Thons néritiques 1000t	391	39	221	26	50	5	11

Prises estimées : Prises totales estimées

NC (captures nominales) : Quantité de captures disponible.

CE (prises et effort) : Quantité de captures pour lesquelles les prises et effort sont disponibles.

SF (fréquences de tailles) : Quantité de captures pour lesquelles des données de fréquences de tailles sont disponibles.

SO (source) : Quantité de captures mises à disposition par les pays du pavillon.

Disponibles avant la date limite de soumission des données (**BD -before deadline-**, 30 juin) et au moment de la réunion du Comité scientifique (**CS**).

Tableau 2 : Disponibilité des statistiques de la CTOI pour l'année 2005

Légende des tableaux 2i - 2iv

<p>Engin Senne industrielle (PS), palangre industrielle (LL) et engins artisanaux (ART)</p> <p>Captures Captures récentes (milliers de tonnes)</p>	<p>NC Captures nominales</p> <p>CE Prises et effort</p> <p>SF Fréq. de tailles</p>	<p>Totalement disponibles</p> <p>Partiellement disponibles</p> <p>Pas disponibles</p>
<p>TI Ponctualité</p> <p>Bonne (avant le 1er juillet)</p> <p>Correcte (courant juillet)</p> <p>Mauvaise (après le 1er août)</p>	<p>SO Source des données</p>	<p>Statistiques totalement disponibles (par l'état de pavillon)</p> <p>Statistiques partiellement disponibles (par l'état de pavillon)</p> <p>Statistiques disponibles (autres sources que l'état de pavillon)</p>
<p>Engin Senne industrielle (PS), palangre industrielle (LL) et engins artisanaux (ART)</p> <p>Captures Captures récentes (milliers de tonnes)</p> <p>Navires Nombre de navires en activité (2006, vide si inconnu)</p> <p>FC Navires de pêche</p> <p>AV Liste de navires actifs</p>	<p>Disponibilit'</p>	<p>Totalement disponibles</p> <p>Partiellement disponibles</p> <p>Pas disponibles</p>
	<p>SO Source des données</p>	<p>Statistiques totalement disponibles (par l'état de pavillon)</p> <p>Statistiques partiellement disponibles (par l'état de pavillon)</p> <p>Statistiques disponibles (autres sources que l'état de pavillon)</p>

2i – Thons tropicaux (YFT, BET, SKJ)

Engin	Flotte	Disponibilit ^e des statistiques					TI	SO	Remarques
		Captures	Sps	NC	CE	SF			
P S	COMMUNAUT. EUROP. ENNE	306,2	SY						Effort des navires auxiliaires pas disponible
	SEYCHELLES	79,1	SY						Effort des navires auxiliaires pas disponible
	THAÏLANDE	22,6	SB						
	IRAN, R.I.	12,3	YS						
	FRANCE-TERRITOIRES	3,0	SY						
	JAPON	2,8	SB						
	AUSTRALIE	0,4	S						CE confidentielles
	NCA1	28,1	SY						
L L	CHINE	12,6	BY						
	TAIWAN, CHINE	70,6	BY						SF dispo. seulement pour certains palangriers de thon frais (CTO-OFCE)
	JAPON	36,0	YB						
	INDONÉSIE	15,9	YB						SF pas dispo. par carr's de 5 degr's
	SEYCHELLES	6,7	BY						SF pas dispo. pour les palangriers industriels
	CORÉE, R.P.	5,8	YB						
	PHILIPPINES	3,6	YB						
	OMAN	3,5	YB						
	MALAISIE	1,6	Y						CE pas disponibles par carr's de 5 degr's
	COMMUNAUT. EUROP. ENNE	1,5	BY						NC et CE pas dispo. pour tous les pavillons CE (RU et Espagne)
	THAÏLANDE	0,3	BY						CE pas disponibles par carr's de 5 degr's
	AFRIQUE DU SUD	0,2	Y						
	BELIZE	0,2	Y						CE pas cohérentes (taille des carr's)
	MAURICE	0,2	Y						SF pas dispo. pour toutes les espèces et pas par 5 degr's
	AUSTRALIE	0,1	B						CE confidentielles; SF pas par zones
	KENYA	0,0	B						
	INDE	0,0	Y						Donn'es dispo. seulement pour les navires de recherche
	GUINÉE	0,0	Y						NC/CE incomplètes (seulement mai-juin disponibles)
	SINGAPOUR	0,0	Y						
	NCA-SURGEL1	10,2	YB						
NCA-FRAIS2	7,0	Y						Donn'es partiellement dispo. par les chantillonnages CTO-OFCE	
A r t i s a n a l	MALDIVES	161,3	SY						CE pas disponibles par carr's de 5 degr's; SF pas disponibles par
	IRAN, R.I.	131,1	SY						
	SRI LANKA	59,8	SY						Donn'es partiellement dispo. par les chantillonnages CTO-OFCE
	INDONÉSIE	53,3	SY						
	YÉMEN	19,2	Y						
	OMAN	17,8	Y						NC pas disponibles par engins
	INDE	12,6	SY						NC pas disponibles par engins
	COMORES	9,1	YS						
	PAKISTAN	8,4	SY						
	FRANCE-TERRITOIRES	0,8	SY						
	TANZANIE	0,7	Y						
	COMMUNAUT. EUROP. ENNE	0,3	Y						
	MAURICE	0,1	Y						
	KENYA	0,1	Y						
	JORDANIE	0,1	S						
	RU-TERRITOIRES	0,0	Y						
	SEYCHELLES	0,0	Y						
TIMOR ORIENTAL	0,0	Y							
AUSTRALIE	0,0	S						CE confidentielles	
AFRIQUE DU SUD	0,0	Y							

Sps Albacore (Y), patudo (B) et listao (S)

1 Navires dont les captures ne sont pas déclarées par leur statut de pavillon

2 Navires non-déclarants d'Inde et d'Indonésie, navires opérant dans des pays autres que l'Indonésie

2ii – Thons tempérés (ALB, SBF)

Engin	Flotte	Disponibilité des statistiques					TI	SO	Remarques
		Captures	Sps	NC	CE	SF			
P S	AUSTRALIE	5,9	S						CE confidentielles
	COMMUNAUT. EUROP. ENNE	1,3	A						Effort des navires auxiliaires pas disponible
	SEYCHELLES	0,0	A						Effort des navires auxiliaires pas disponible
	NCA1	0,0	A						
L L	CHINE	0,1	A						
	TAIWAN, CHINE	10,4	A						SF dispo. seulement pour certains palangriers de thon frais (CTOI-OFCE)
	JAPON	9,1	AS						Captures provisoires (pas extrapolées)
	INDONÉSIE	4,6	AS						SF pas dispo. par carrés de 5 degrés
	BELIZE	0,7	A						CE pas cohérentes (taille des carrés)
	COMMUNAUT. EUROP. ENNE	0,8	A						NC et CE pas disponibles pour tous les pavillons CE
	THAÏLANDE	0,1	A						CE pas disponibles par carrés de 5 degrés
	CORÉE, R.P.	0,2	A						
	MALAISIE	0,0	A						CE pas disponibles par carrés de 5 degrés
	SEYCHELLES	0,1	A						
	AFRIQUE DU SUD	0,0	A						
	MAURICE	0,0	A						SF pas dispo. par carrés de 5 degrés
	AUSTRALIE	0,0	A						CE confidentielles
	KENYA	0,0	A						
	NCA-SURGEL1	0,6	A						
NCA-FRAIS2	0,2	A						Données partiellement dispo. par les chantillonnages	
A	COMMUNAUT. EUROP. ENNE	0,1	A						
R	AUSTRALIE	0,0	A						CE confidentielles
T	AFRIQUE DU SUD	0,0	A						

Sps thon rouge du sud (S) et germon (A)
1 Navires dont les captures ne sont pas déclarées par leur statut de pavillon
2 Navires non-déclarants d'Inde et d'Indonésie, navires opérant dans des pays autres que l'Indonésie

2iii – Poissons porte-épée (SWO, MARL, SFA, SSP)

Engin	Flotte	Disponibilité des statistiques					TI	SO	Remarques
		Captures	Sps	NC	CE	SF			
L L	CHINE	1,0	S						
	TAIWAN,CHINE	13,1	SM						SF dispo. seulement pour certains palangriers de thon frais (CTOI-OFCE)
	COMMUNAUT. EUROPEENNE	9,0	S						NC, CE et SF pas dispo. pour tous les pavillons CE
	JAPON	3,4	SM						
	INDONÉSIE	3,1	SM						SF pas dispo. par carr's de 5 degr's
	SEYCHELLES	1,0	S						SF pas dispo. pour les palangriers industriels
	GUINÉE	0,8	S						NC et CE incomplètes (mai-juin disponibles)
	MAURICE	0,7	S						SF pas dispo. pour toutes les espèces et pas par 5 degr's
	CORÉE, R.P.	0,6	SM						
	KENYA	0,3	S						
	AUSTRALIE	0,3	S						CE confidentielles; SF pas par zones
	MALAISIE	0,3	SF						CE pas disponibles par carr's de 5 degr's
	AFRIQUE DU SUD	0,2	S						
	PHILIPPINES	0,1	S						
	SINIGAL	0,1	S						
	BELIZE	0,0	S						CE pas cohérentes (taille des carr's)
	OMAN	0,3	MS						
	INDE	0,0	F						Données dispo. seulement pour les navires de recherche
	THAÏLANDE	0,0	MS						CE pas disponibles par carr's de 5 degr's
	NCA-SURGEL1	3,8	MS						
NCA-FRAIS2	0,9	S						Données partiellement dispo. par les chantillonnages CTOI-OFCE	
A r t i s a n a l	SRI LANKA	10,9	FM						Données partiellement dispo. par les chantillonnages CTOI-OFCE
	IRAN, R.I.	10,6	F						
	INDE	7,8							
	PAKISTAN	3,5							
	INDONÉSIE	0,8							
	TANZANIE	0,6							
	COMORES	0,4	F						
	OMAN	0,3	F						NC pas disponibles par engins
	MAURICE	0,3							
	KENYA	0,2	F						
	MIRATS ARABES UNIS	0,1							
	COMMUNAUT. EUROPEENNE	0,0	F						
	FRANCE-TERRITOIRES	0,0	F						
	ARABIE SAOUDITE	0,0	F						
	SEYCHELLES	0,0	F						
RU-TERRITOIRES	0,0	M							

Sps Espadon (S), marlin bleu, makaire noir et makaire rayé (M), voilier indopacifique (F) et makaire à rostre court (P)
1 Navires dont les captures ne sont pas déclarées par leur état de pavillon
2 Navires non-déclarants d'Inde et d'Indonésie, navires opérant dans des pays autres que l'Indonésie

2iv – Thons néritiques (FRZ, LOT, KAW, COM, GUT, STS, WAH)

Engin	Flotte	Disponibilité des statistiques					TI	SO	Remarques
		Captures	Sps	NC	CE	SF			
P S	IRAN, R.I.	2,3	L						statistiques incomplètes pour les senneurs industriels
	AUSTRALIE	1,9	K						CE confidentielles
	COMMUNAUT. EUROP. ENNE	0,4	F						Statistiques incomplètes
	SEYCHELLES	0,2	F						Statistiques incomplètes
L L	INDONÉSIE	0,1	W						
	CHINE								
	TAIWAN, CHINE	0,0	W						
	AUSTRALIE	0,0	W						CE confidentielles
	COMMUNAUT. EUROP. ENNE	0,0	W						NC pas disponibles pour tous les pavillons CE
	AFRIQUE DU SUD	0,0	W						
	THAÏLANDE	0,0	W						
	INDE	0,0							Données disponibles seulement pour les navires de recherche
	KENYA	0,0	W						
NCA-SURGEL1	0,0	W							
NCA-FRAIS2	0,0	W						Données partiellement disponibles par les échantillonnages	
A r t i s a n a l	INDONÉSIE	110,8	KL						
	INDE	104,5	CK						NC pas disponibles par engins
	IRAN, R.I.	50,7	LK						
	MALAISIE	20,3	KL						NC et CE pas totalement disponibles par espèces
	THAÏLANDE	16,9	KL						NC et CE pas totalement disponibles par espèces
	PAKISTAN	13,6	CL						
	OMAN	13,2	LC						NC pas disponibles par engins
	MADAGASCAR	12,0	C						
	YÉMEN	11,9	LK						
	ÉMIRATS ARABES UNIS	8,4	CL						
	ARABIE SAOUDITE	7,8	C						
	MALDIVES	5,2	FK						CE pas disponibles par carrés de 5 degrés; SF pas disponibles par engins
	SRI LANKA	4,7	CF						Données partiellement disponibles par les échantillonnages CTOL-OFCE
	QATAR	1,9	C						
	KENYA	1,2	C						
	ÉGYPTE	0,9	C						
	COMORES	0,7	K						
	TANZANIE	0,5							
	SEYCHELLES	0,4	K						CE pas disponibles par carrés de 5 degrés
	AUSTRALIE	0,3	C						CE confidentielles
	KOÛEÏT	0,2	G						
	RYTHRÈ	0,1	C						
	BANGLADESH	0,1							
	BAHRAYN	0,1	C						
	DJIBOUTI	0,1							
	JORDANIE	0,0	K						
	COMMUNAUT. EUROP. ENNE	0,0	W						
SOUDAN	0,0	C							
AFRIQUE DU SUD	0,0	G							
RU-TERRITOIRES	0,0	K							

Sps Thon mignon (L), auxide et/ou bonitou (F), thonine (K), thazard rayé (C), thazard barré (G), thazard cirrus (S) et thazard bicolore (W)

- 1 Navires dont les captures ne sont pas déclarées par leur état de pavillon
- 2 Navires non-déclarants d'Inde et d'Indonésie, navires opérant dans des pays autres que l'Indonésie

2v – Requins, oiseaux et tortues de mer

Engin	Flotte	Esp.ces					Remarques
		requins	oiseaux de mer	tortues de mer	NC	CE	
P S	COMMUNAUT. EUROP. ENNE				n/a		R'sultats provisoires des programmes d'observateurs pr'sent's au GTECA
	SEYCHELLES				n/a		
	THAÏLANDE				n/a		
	IRAN, R.I.				n/a		
	AUSTRALIE				n/a		
	FRANCE-TERRITOIRES				n/a		
	JAPON				n/a		
L L	NCA				n/a		
	CHINE						NC peuvent tre estim'es à partir des prises pr'c'demment disponibles
	TAIWAN, CHINE						NC pas par esp.ces; NC incompl. tes; SF des 'chantillonnages CTOI-OFCF
	JAPON						R'sultats provisoires des programmes d'observateurs pr'sent's au GTECA
	INDON.SIE						NC pas par esp.ces; NC incompl. tes
	COMMUNAUT. EUROP. ENNE						NC/CE pas dispo. pour toutes les flottes et/ou par esp.ces
	SEYCHELLES						NC/CE pas par esp.ces; NC/CE probablement incompl. tes
	COR.E. R.P.						NC estim'es par le Secr'tariat (incompl. tes et pas par esp.ces)
	OMAN						NC/CE pas par esp.ces; NC/CE probablement incompl. tes
	PHILIPPINES						NC peuvent tre estim'es à partir des prises des autres flottes
	MALAISIE						NC/CE pas par esp.ces; NC/CE probablement incompl. tes
	BELIZE						NC pas par esp.ces; NC probablement incompl. tes
	MAURICE						NC/CE pas par esp.ces; NC/CE probablement incompl. tes
	GUIN.E						NC/CE incompl. tes (seulement mai-juin dispo. et pas par esp.ces)
	THAÏLANDE						NC peuvent tre estim'es à partir des prises pr'c'demment disponibles
	AFRIQUE DU SUD						R'sultats provisoires des programmes d'observateurs pr'sent's au GTECA
	AUSTRALIE						NC probablement incompl. tes
	KENYA						NC estim'es par le Secr'tariat (pas par esp.ces)
	SINGAL						NC estim'es par le Secr'tariat (incompl. tes)
	INDE						NC estim'es par le Secr'tariat (incompl. tes et pas par esp.ces)
	MADAGASCAR						NC peuvent tre estim'es à partir des prises des autres flottes
	NCA-SURGEL'1						NC estim'es par le Secr'tariat (incompl. tes et pas par esp.ces)
	NCA-FRAIS2						NC/SF estim'es par le Secr'tariat (incompl. tes et pas par esp.ces)
A r t i s a n a l	IRAN, R.I.				n/a		NC suppos'es 'lev'es
	MALDIVES				n/a		NC suppos'es faibles
	INDON.SIE				n/a		NC pas par esp.ces; NC probablement incompl. tes
	INDE				n/a		NC suppos'es 'lev'es
	SRI LANKA				?		NC/CE pas totalement par esp.ces
	OMAN				n/a		NC estim'es par le Secr'tariat (pas par esp.ces)
	Y.MEN				n/a		NC estim'es par le Secr'tariat (incompl. tes et pas par esp.ces)
	PAKISTAN				n/a		NC estim'es par le Secr'tariat (incompl. tes et pas par esp.ces)
	MALAISIE				n/a		NC/CE pas par esp.ces
	THAÏLANDE				n/a		NC suppos'es faibles
	MADAGASCAR				n/a		NC suppos'es faibles
	COMORES				n/a		NC suppos'es faibles
	MIRATS ARABES UNIS				n/a		NC estim'es par le Secr'tariat (pas par esp.ces)
	ARABIE SAOUDITE				n/a		NC estim'es par le Secr'tariat (pas par esp.ces)
	QATAR				n/a		NC suppos'es faibles
	TANZANIE				n/a		NC estim'es par le Secr'tariat (pas par esp.ces)
	KENYA				n/a		NC/CE seulement dispo. pour les p'cheries sportives
	GYPTE				n/a		NC estim'es par le Secr'tariat (pas par esp.ces)
	FRANCE-TERRITOIRES				n/a		NC pas par esp.ces
	SEYCHELLES				n/a		NC suppos'es faibles
	COMMUNAUT. EUROP. ENNE				n/a		NC/CE probablement incompl. tes
	MAURICE				?		NC suppos'es faibles
	AUSTRALIE				?		Captures probablement incompl. tes
	KOWEÏT				n/a		NC suppos'es faibles
	RYTHRE				n/a		NC estim'es par le Secr'tariat (pas par esp.ces)
	JORDANIE				n/a		NC suppos'es faibles
	BANGLADESH				n/a		NC suppos'es faibles
	BAHRAYN				n/a		NC suppos'es faibles
	DJIBOUTI				n/a		NC suppos'es faibles
	SOUDAN				n/a		NC estim'es par le Secr'tariat (pas par esp.ces)
	RU-TERRITOIRES				n/a		NC/CE pas par esp.ces
AFRIQUE DU SUD				?		NC probablement incompl. tes	
TIMOR ORIENTAL				n/a		NC suppos'es faibles	

Captures d'oiseaux de mer peu probables (n/a) ou possibles (?)
1 Navires dont les captures ne sont pas d'clar'es par leur 'tat de pavillon
2 Navires non-d'clarants d'Inde et d'Indon'sie, navires op'rant dans des pays autres que l'Indon'sie

2vi – Statistiques relatives aux navires de pêche et liste des navires en activité

Engin	Flotte	Disponibilit ¹				SO	Remarques
		Captures	Navires	FC	AV		
P S	COMMUNAUT. EUROPENNE	307,9	40				Nom, pavillon et caractéristiques des navires auxiliaires pas dispo
	SEYCHELLES	79,3	10				
	THAÏLANDE	22,6	6				
	IRAN, R.I.	14,6	9				
	AUSTRALIE	8,2	14				N'inclut pas les navires opérant entre 140E et 150E
	FRANCE-TERRITOIRES	3,0	1				
	JAPON	2,8	3				
	NCA	28,1	1				Un navire en activité selon la Liste INN de la CTOI
L L	NAVIRE AUXILIAIRES NCA		13				Nom et caractéristiques des navires pas complètement dispo.
	CHINE	13,7	67				41 palangriers surgillateurs et 26 de thons frais
	TAIWAN, CHINE	94,1	685				344 palangriers surgillateurs et 341 de thon frais
	JAPON	49,8	141				Valeurs provisoires
	INDONÉSIE	21,9	1 202				Nombre total de palangriers de thon frais inconnu (environ 1200)
	COMMUNAUT. EUROPENNE	11,2	49				Navires de plus de 15m LHT. Navires du RU pas d'clar's.
	SEYCHELLES	7,8	26				
	CORÉE, R.P.	6,6	28				Liste des navires actifs non fournie (disponible par d'autres sources)
	OMAN	3,8	69				Liste de navires comprenant probablement des navires étrangers
	PHILIPPINES	3,7	18				
	MALAISIE	2,1	28				
	BELIZE	0,9	8				
	MAURICE	0,9	8				Données de l'année précédente r'p't'es
	GUINÉE	0,9	3				
	THAÏLANDE	0,5	3				
	AFRIQUE DU SUD	0,5	14				
	AUSTRALIE	0,4	4				N'inclut pas les navires opérant entre 140E et 150E
	KENYA	0,4	1				Données de l'année précédente r'p't'es
	SINGAL	0,1	3				
	INDE	0,0	82				
MADAGASCAR	0,0	2					
NCA-SURGEL1	11,7	41				Données provisoires	
A r t i s a n a l	IRAN, R.I.	192,4	6 722				752 fileyeurs océaniques
	MALDIVES	166,5	995				
	INDONÉSIE	164,9					
	INDE	124,8					
	SRI LANKA	75,5					Pas de données pour les navires opérant hors de la ZEE du Sri Lanka
	OMAN	31,4	13 706				
	YÉMEN	31,2					
	PAKISTAN	25,5					
	MALAISIE	20,3					
	THAÏLANDE	16,9	990				
	MADAGASCAR	12,0					
	COMORES	10,3					
	ÉMIRATS ARABES UNIS	8,5					
	ARABIE SAOUDITE	7,8					
	QATAR	1,9					
	TANZANIE	1,7					
	KENYA	1,5					
	ÉGYPTÉ	0,9					
	FRANCE-TERRITOIRES	0,8	350				
	SEYCHELLES	0,4	334				
	COMMUNAUT. EUROPENNE	0,4	238				Les navires font moins de 15m LHT
	MAURICE	0,4					
	AUSTRALIE	0,3	55				N'inclut pas les navires opérant entre 140E et 150E
	KOWEÏT	0,2					
	RYTHRÉE	0,1					
	JORDANIE	0,1					
	BANGLADESH	0,1					
BAHREÏN	0,1						
DJIBOUTI	0,1						
SOUDAN	0,0						
RU-TERRITOIRES	0,0	47					
AFRIQUE DU SUD	0,0	21					
TIMOR ORIENTAL	0,0						

1 Navires dont les captures ne sont pas d'clar'ées par leur 'tat de pavillon

- **Prises accessoires :** Peu de statistiques sont disponibles sur les requins, les oiseaux et tortues de mer (tableau v) et autres espèces non couvertes par la CTOI capturées par les flottes ciblant les thons et thonidés, et les données disponibles sont de mauvaise qualité. Les statistiques sont rarement disponibles par espèces ou engins et correspondent uniquement aux carcasses de requins conservées à bord des navires. Presque aucune statistique n'est disponible en ce qui concerne les autres produits dérivés des requins, tels que les ailerons.
- **Rejets :** En 2006, les données de rejets ne sont disponibles que pour l'Australie, CE, la France-TAAF et Oman. Les taux de rejet sont considérés comme élevés, surtout pour les palangriers, les filets maillants océaniques et les senneurs opérant sur objets flottants.
- **Statistiques relatives aux navires de pêche et en activité :** Les statistiques relatives aux navires de pêche sont généralement disponibles pour les flottes dont les captures sont également disponibles. Les statistiques relatives aux navires de nombreuses flottes artisanales sont indisponibles, incomplètes ou inexacts. Le nombre de navires non-déclarants opérant dans l'océan Indien a été réestimé cette année au vu de nouvelles informations recueillies grâce aux programmes d'échantillonnage de la CTOI et à de nouvelles entrées dans les listes de navires.

4. ÉTAT DES BASES DE DONNÉES DE LA CTOI CONCERNANT LES CAPTURES NOMINALES (NC), LES PRISES ET EFFORT (CE) ET LES FRÉQUENCES DE TAILLES (SF)

Principaux progrès en 2007

Les principaux progrès dans la collecte et la vérification des données contenues dans les bases de la CTOI concernant les captures nominales (NC), les prises accessoires (BY), les prises et effort (CE) et les fréquences de tailles (SF) sont résumés dans le tableau 3 ci-dessous (des informations complémentaires sont fournies dans la section 7, encadré 1 et dans les encadrés référencés dans la colonne **PAVILLON**) :

Tableau 3 : État des tableaux de NC, CE et SF de la CTOI : principaux progrès depuis la dernière réunion du CS

BD	PAVILLONS	PÉRIODE	ESPÈCES	DÉTAILS DE L'ACTIVITÉ	SOURCES	CHANGEMENTS DANS LES DONNÉES
NC	TOUS	1950-2006	TOUTES	Désagrégation des captures enregistrées sous des agrégats d'engins et/ou d'espèces dans la base de données de la CTOI.	Tableaux sur les captures nominales dans la base de données de la CTOI (GTTT-04-06).	Aucun changement dans la base de données de la CTOI ; la décomposition des captures a été effectuée pour le GTTT.
	Flottes artisanales d'Indonésie	1950-2005	KAW, LOT	L'Indonésie a déclaré la totalité de ses captures par espèces pour 2004-2005. Le Secrétariat a utilisé le ratio KAW/LOT pour décomposer les captures de 1950 à 2003, préalablement déclarées comme TUX.	L'Indonésie a modifié ses plans d'échantillonnage pour produire des données de captures par espèces pour l'ensemble des espèces sous mandat de la CTOI.	Baisse très significative des quantités de captures non déclarées par espèces. Augmentation très significative des captures estimées de thonine et de thon mignon.
	Flottes artisanales d'Inde	1950-2006	Thons néritiques	Décomposition des captures par engins et espèces pour la série de captures complète.	Captures enregistrées par engins et espèces pour plusieurs années.	Baisse très significative des quantités de captures non disponibles par engins et/ou espèces.
	Indonésie (ENCADRÉ 2A)	2005-2006	BET, YFT, SWO	Nouvelles captures disponibles pour les flottes palangrières.	Échantillonnage DGCF-RIMF-CSIRO-CTOI. OFCF à Benoa, Jakarta et Cilacap.	Les captures estimées pour 2005-2006 sont plus basses que celles des années précédentes.
	Taiwan, Chine (ENCADRÉ 2A)	2000-2006	YFT, BET, SWO	Captures des palangriers de thon frais disponibles.	Site Internet OFDC.	Les captures sont désormais disponibles sur Internet.
	Palangriers de thon frais non-déclarants opérant sous plusieurs pavillons. (ENCADRÉ 2A)	2005-2006	YFT, BET, SWO	Réestimation des captures des palangriers de thon frais non-déclarants grâce aux nouvelles informations disponibles (Programme CTOI-OFDC).	Échantillonnage AFRDEC Échantillonnage FRI Échantillonnage NARA MFA Maldives Données initiales de la SFA	La plupart des captures correspondent désormais à des navires indonésiens basés dans des pays autres que l'Indonésie. Les prises des palangriers indiens ne déclarant pas furent également estimées en tant que thons frais.
	Palangriers surgélateurs non-déclarants. (ENCADRÉ 2B)	2000-2005	YFT, BET, ALB, SBF	Nouvelle révision des séries de captures à partir de données recueillies récemment.	Catalogue navires CTOI Données CTOI sur l'activité des navires.	Changement dans les captures de ces dernières années. Les captures actuelles sont inférieures à celles enregistrées antérieurement.
	Thaïlande (ENCADRÉ 2C)	2005-2006	SKJ, YFT, BET	Nouvelles captures disponibles pour les senneurs industriels (ex-soviétiques).	DOF (AFRDEC)	Captures disponibles pour le dernier trimestre 2005 (moment où les navires sont passés sous pavillon thaïlandais) et janvier à décembre 2006.
	Senneurs industriels non-déclarants	2005-2006	SKJ, YFT, BET	Nouvelle révision des captures à partir des données récemment recueillies.	Liste de navires INN.	Un senneur est en opération depuis quelques années. Les prises furent estimées en utilisant la moyenne des prises des années précédentes et l'évolution des captures des navires de la CE.
	Yémen (ENCADRÉ 3)	2003-2006	YFT, KAW, COM	Nouvelle révision des captures.	Mission au Yémen (MFW, MSRRC).	Baisse importante des prises de YFT estimées pour 2005 et 2006.
BY	TOUS	1950-2006	Toutes espèces de requins	Le Secrétariat a créé pour le GTEPA un résumé préliminaire sur les principales les espèces de requins.	Données de fond.	Aucun changement dans les données.

BD	PAVILLONS	PÉRIODE	ESPÈCES	DÉTAILS DE L'ACTIVITÉ	SOURCES	CHANGEMENTS DANS LES DONNEES
CE	Russie et senneurs ex-soviétiques	1985-1987 ; 1991 ; 1992-1994	YFT, BET, SKJ	Nouvelles séries de prises et effort disponibles pour les palangriers industriels.	IRD (France, Dr Romanov)	Prises et effort disponibles par espèces.
	CE : Portugal	2005-2006	SWO, BET	Données de prises et effort disponibles selon les standards de la CTOI pour les palangriers industriels.	DGPA	Nouvelles entrées de prises et effort (les données précédentes de CE n'étaient pas disponibles par maille de 5 x 5 degrés ni par mois).
	Taiwan,Chine	1967-1995	YFT, BET, SWO	Captures extrapolées du poids transformé au poids carcasse.	Pers.com	Changement de la proportion entre YFT, BET et SWO dans les prises et effort.
	TOUS	1950-2006	BET, YFT, SKJ	Captures par mois et par carrés de 5 x 5 degrés extrapolées en captures totales (Atlas).	Base de données de la CTOI. Données initiales.	Informations préparées pour le GTTT ; aucune nouvelle donnée entrée.
SF	Chine, Taiwan,Chine, Indonésie Autres palangriers de thon frais	1998-2006	YFT, BET, SWO	Validation et vérification des enregistrements de fréquences de tailles (palangriers de thon frais) pour entrées de données. Estimation de la CAS pour les palangriers de thon frais.	Programmes d'échantillonnage CTOI. Armements (conserveries).	Données de tailles entrées dans la base de la CTOI.
	Maldives	1997-2006	SKJ, YFT, KAW, FRI, SFA	Nouvelles données de fréquences de tailles disponibles.	MFAR, Maldives	Nouvelles données entrées par atolls et par mois.
	Taiwan,Chine	1980-2005	YFT, BET, SWO, État	Nouvelles données en provenance des palangriers pêchant en eaux lointaines de Taiwan,Chine.	Données téléchargées sur Internet.	Données de longueur disponibles par mois et par zones de 10 x 20 degrés (même résolution que les données japonaise) ou zones CTOI.
	TOUS	1950-2006	BET, YFT, SKJ	Élaboration des matrices de prises par tailles et de prises par âge.	Base de données de la CTOI. Données initiales.	Informations préparées pour le GTTT ; pas de nouvelles données entrées.

Problèmes identifiés

Malgré les progrès réalisés ces dernières années en ce qui concerne les bases de données NC, BY, CE et SF de la CTOI, plusieurs problèmes se posent toujours quant à l'exhaustivité et à la qualité des données qui devraient être fournies. Les principales problématiques relatives aux statistiques dans ces bases de données sont résumées dans le Tableau 4 ci-dessous. Une documentation complémentaire pour chaque cas est fournie dans la Section 7, Encadré 1 et dans les encadrés référencés dans la colonne **PROBLÈME**, qui se trouvent dans les pages suivantes.

Tableau 4 : État des bases de données NC, CE et SF de la CTOI : problèmes identifiés

BDD	PROBLÈMES	ESPÈCES	PAVILLONS	PÉRIODE	RAISONS	MESURES PROPOSÉES
NC	Statistiques du pays du pavillon indisponibles (ENCADRE 3)	YFT, BET, ALB, SBF, SWO, BIL	IND, PAN, HND, GNQ, BOL, KHM, NAM, TGO, UKR	1980 à aujourd'hui	Pêcheries non suivies par les pays du pavillon.	Identifier les flottes pour lesquelles d'importantes prises de thon n'ont pas été déclarées au fil des années (via la récupération du navire et, surtout, les données sur l'activité et les escales des navires).
		Surtout thons tropicaux et néritiques.	YEM, COM MDG, SOM, MOZ, MMR, KEN, TZA	Diverses	Système statistique incapable de produire des estimations de captures fiables (pour les espèces couvertes par la CTOI).	Identifier les carences dans la collecte et le traitement des données dans les pays concernés.
		Toutes	ARE, EGY, PAK	Diverses	Statistiques probablement disponibles dans le pays mais non déclarées.	Identifier les raisons pour lesquelles les prises ne sont pas déclarées par le pays du pavillon.
	Agrégation des espèces et/ou engins	Thons néritiques Porte-épées	IDN, IND, THA, LKA, PAK, NCA-SUN	1950 à aujourd'hui	Systèmes statistiques incapables de produire des estimations de captures détaillées.	Identifier les carences dans la collecte et le traitement des données dans les pays concernés.
Mauvaise qualité	Toutes	DWFN non-déclarantes, senneurs industriels iraniens et pêcheries artisanales de PAK, LKA, THA, IND, IDN	Diverses	Les captures disponibles ne sont pas considérées comme fiables ou précises du fait des incohérences découvertes lors du processus de vérification ou des nombreuses hypothèses à la base de la production des captures finales.	Poursuivre la collecte de données anciennes et récentes via les programmes d'échantillonnage de la CTOI dans les ports de débarquement des palangriers de thon frais. Poursuivre la collecte de données sur l'activité des navires des flottes non-déclarantes. Identifier les raisons pour lesquelles les prises fournies par plusieurs pays sont de mauvaise qualité.	
BY	Statistiques du pays du pavillon indisponibles	Toutes les espèces de requins	La plupart des flottes industrielles (LL et PS) Certaines flottes artisanales (IDN, YEM)	1950-2006	Identiques à celles de la case NC ci-dessus.	Identiques à celles de la case NC ci-dessus.
	Agrégation des espèces et/ou engins	Toutes les espèces de requins	La plupart des flottes industrielles (LL et PS)	1952-2006	Identiques à celles de la case NC ci-dessus.	Identiques à celles de la case NC ci-dessus.
DI	Statistiques du pays du pavillon indisponibles ou hautement agrégées.	Thons en dessous de la taille limite ou abîmés (YFT, BET, SKJ), Requins, portes-épée à faible valeur commerciale ou abîmés (SSP, SFA) et autres espèces.	Tous, surtout les flottes industrielles et les filets maillants océaniques.	1952 à aujourd'hui	La plupart des rejets ne sont pas déclarés et lorsqu'ils sont déclarés ils sont incomplets et hautement agrégés.	Recueillir des données sur les pêcheries industrielles via des programmes d'observateurs.
CE & SF	Statistiques du pays du pavillon indisponibles.	Toutes, surtout thons néritiques et portes-épée.	Beaucoup de pavillons artisanaux. Filets maillants océaniques d'Iran et du Pakistan, palangriers d'IND (CE+SF), d'IDN (CE), de BLZ (SF), des PHL (SF) et de SYC (SF). Senneurs	1950 à aujourd'hui	Statistiques de prises et effort (de fréquences de tailles) non recueillies par le pays du pavillon.	Évaluer la disponibilité des enregistrements provenant d'autres sources, surtout dans le cas des flottes pour lesquelles la récupération des enregistrements de prises et effort (de fréquences de tailles) est considérée comme importante.

BDD	PROBLÈMES	ESPÈCES	PAVILLONS	PÉRIODE	RAISONS	MESURES PROPOSÉES
			industriels de la CE, des Seychelles (effort, navires auxiliaires et DCP), d'Iran (CE+SF) et de Thaïlande (SF). Palangriers de DWFN non-déclarantes.		Système statistique incapable de produire des estimations de prises et effort fiables (fréquences de tailles).	Identifier les carences dans la collecte et le traitement des données dans les pays concernés.
					Statistiques de prises et effort (de fréquences de tailles) recueillies par le pays du pavillon mais non déclarées à la CTOI ou incomplètement.	Identifier les raisons pour lesquelles les enregistrements de prises et effort (de fréquences de tailles) ne sont pas déclarés par les pays du pavillon.
	Mauvaise qualité.	Thons tropicaux. Portes-épée.	KOR (CE/SF), BLZ (CE), PHL (CE), JPN (SF)	Diverses	Incohérences découvertes lors de la validation et de la vérification des enregistrements de prises et effort (fréquences de tailles) ou communiquées par les sources déclarant les données.	Identifier les raisons pour lesquelles les données sont incohérentes et de quelle façon ces incohérences peuvent être réduites (ceci demanderait une connaissance parfaite de la manière dont les statistiques de prises et effort sont recueillies et traitées dans le pays déclarant les données).
					Faible couverture	Identifier les raisons pour lesquelles les flottes concernées sont mal couvertes et de quelle façon elles pourraient être mieux suivies. Évaluer la disponibilité des enregistrements provenant d'autres sources, surtout dans le cas des flottes pour lesquelles la récupération des enregistrements de prises et effort (de fréquences de tailles) est considérée comme importante.

5. ÉTAT DES BASES DE DONNÉES DE LA CTOI CONCERNANT LES STATISTIQUES DES NAVIRES DE PÊCHE (FC) ET LES NAVIRES EN ACTIVITÉ (AV)

Le nombre de navires opérant sous pavillon de pays qui ne déclarent pas leurs captures à la CTOI est estimé à partir de données déclarées par d'autres pays. Celles-ci comprennent le nombre (navires de pêche) et/ou les caractéristiques (listes des navires en activité) des navires opérant à l'intérieur de leur ZEE ou débarquant dans les ports de leur territoire (liste des inspections au port).

Les prises des flottes non-déclarantes sont estimées à partir de l'estimation du nombre de navires (obtenue par les moyens décrits ci-dessus) et des données de capture des navires d'autres flottes (déclarantes) opérant dans les mêmes zones (que celles où l'on pense que les flottes non-déclarantes opèrent) et ciblant les mêmes espèces.

Disponibilité des données

Les données provenant des pêcheries artisanales sont rares et incohérentes dans bien des cas. A l'inverse, les statistiques des flottes industrielles sont considérées comme assez complètes.

Flottes de senneurs : Le nombre de senneurs pêchant des thons tropicaux en haute mer (habituellement référencés comme « industriels ») est bien connu. Cette flotte se trouve sous pavillon de la Communauté Européenne, des Seychelles, de l'Iran, du Japon et de la Thaïlande.

Flottes palangrières : Les flottes palangrières pêchant le thon dans l'océan Indien sont bien plus nombreuses, et se trouvent principalement sous pavillon de l'Australie, de Belize, de la Chine, de Taiwan, Chine, de la CE, de l'Inde, de l'Indonésie, du Japon, du Kenya, de la République de Corée, de

Madagascar, de Malaisie, de Maurice, d'Oman, des Philippines, des Seychelles, du Sénégal, de l'Afrique du Sud, de la Thaïlande et de divers pavillons de pays non-déclarants. Le nombre total de palangriers non-déclarants a été estimé pour la période 2003-2005.

Principales avancées en 2006

Les progrès dans la collecte et la vérification des données contenues dans les bases FC et AV de la CTOI sont résumés dans le tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5 : État des bases de données FC, VR et FTVA de la CTOI : principaux progrès

BD	PAVILLONS	SOURCES	PÉRIODE	DÉTAILS	PRINCIPAUX RÉSULTATS
FC	DWFN non-déclarantes	Liste CTOI des navires en activité.	2000-05	Révision visant à compléter les statistiques relatives aux navires.	Meilleure connaissance du nombre de palangriers surgélateurs non-déclarants : environ 40 ces dernières années.
	Palangriers de thon frais non-déclarants	Programmes d'échantillonnage de la CTOI WASKI Indonésie DGCF Indonésie CSIRO Australie RIMF Indonésie	2000-05	Révision visant à compléter le nombre de palangriers de thon frais opérant dans l'océan Indien.	Entrée du nombre de palangriers de thon frais indonésiens : environ 1200 navires en tout ces dernières années. Les chiffres actuels sont en baisse.
	Palangriers de thon frais taiwanais.	Données téléchargées sur Internet.	2006	Nombre de palangriers de thon frais opérant dans l'océan Indien publié.	341 navires saisis pour 2006.
	Flotte de palangriers commerciaux.	FSI Inde MAF Oman	2005-06	L'Inde a déclaré 82 palangriers opérant sous son pavillon. L'Oman a déclaré 69 palangriers opérant sous son pavillon.	Navires ajoutés aux statistiques sur les navires de pêche.
AV	Tous les industriels.	AVA Singapour NARA Sri Lanka MAF Oman AFDEC Thaïlande (CTOI) CSP Madagascar DGCF Indonésie FRC Albion Maurice SFA Seychelles Fisheries Administration Mozambique Fisheries Department Kenya DPMA France TAAF MRAG BIOT Japon (liste des navires INN)	2000-06	Déclaration des flottes thonières étrangères faisant escale dans les ports de ces pays ou autorisées à opérer dans leur ZEE.	Nouvelles entrées dans le catalogue navires et nouvelles données sur l'activité des navires.
	Belize, Sénégal, Thaïlande, Oman	INMARBE Belize CRODT Sénégal DOF Thaïlande	2003-06	Soumission des noms et des caractéristiques des navires pêchant le thon dans l'océan Indien.	Meilleure connaissance du nombre de navires en activité.

Problèmes identifiés

Les principaux problèmes identifiés dans la base de données de la CTOI et concernant les flottes thonières opérant dans l'océan Indien sont résumés dans le tableau 6 ci-dessous. Plusieurs mesures visant à réduire ces incertitudes sont proposées dans la colonne de droite.

Tableau 6 : État des bases de données FC, VR et FTVA de la CTOI : problèmes identifiés

BD	PROBLÈMES	PAVILLONS	PÉRIODES	RAISONS	MESURES PROPOSÉES
FC	Séries incomplètes pour d'importantes flottes palangrières	TWN (thon frais), IDN, BLZ, PAN, HND, GNQ, BOL, VCT	1980 à aujourd'hui	Manque d'informations, surtout en ce qui concerne les premières années d'activité.	Poursuivre la collecte des données <i>via</i> les plans d'échantillonnage de la CTOI (palangriers de thon frais). Identifier les flottes pour lesquelles d'importantes prises de thon n'ont pas été déclarées au fil du temps (<i>via</i> la récupération des navires et, surtout, les données sur l'activité des navires).
	Aucune donnée ou données incohérentes en ce qui concerne nombre de flottes artisanales	Beaucoup de flottes artisanales	1950 à aujourd'hui	Statistiques indisponibles	Identifier les raisons pour lesquelles les statistiques ne sont pas fournies.
				Systèmes statistiques incapables de produire des statistiques fiables sur les navires de pêche.	Identifier les carences dans la collecte et le traitement des données dans les pays concernés.
Manque d'informations détaillées	Tous	1950 à aujourd'hui	Données incomplètes (taille du navire, mécanisation, etc. indisponibles).	Identifier les raisons pour lesquelles les statistiques sont incomplètes.	
AV	Données indisponibles	ZAF (flottes étrangères) IND (palangriers commerciaux), HND, EQG	1998-06	Flottes non suivies par les pays du pavillon. Statistiques disponibles mais non fournies.	Poursuivre la collecte d'informations via les programmes d'échantillonnage de la CTOI. Poursuivre la collecte d'informations sur les flottes étrangères grâce à des sources tierces.
	Informations incomplètes ou incohérentes	Toutes les flottes industrielles, surtout les pavillons non-déclarants	1995-06	Nom des navires, identification ou caractéristiques erronées dans les enregistrements. Caractéristiques des navires incohérentes entre les rapports. Manque d'informations sur l'activité des navires dans l'océan Indien (navires porteurs de licences mais n'opérant pas de fait)	

6. AUTRES DONNÉES DÉTENUES PAR LA CTOI : DONNÉES BIOLOGIQUES

Le tableau 7 montre d'autres jeux de données disponibles au Secrétariat de la CTOI :

Tableau 7 : Données biologiques disponibles à la CTOI

TYPE DE DONNÉES	DONNÉES BRUTES	PÉRIODES	SOURCES
Données de longueur-longueur-poids des thons et portes-épées pêchés par les palangriers de thon frais dans l'océan Indien.	disponibles	2000-06	AFDEC Thaïlande (Programmes d'échantillonnage de la CTOI) NARA Sri Lanka (Programmes d'échantillonnage de la CTOI). RIMF Indonésie (Programmes d'échantillonnage de la CTOI) FRI Malaisie (Programmes d'échantillonnage de la CTOI) IFREMER La Réunion-France (Programme PPR) BRS (Programme d'observateurs pélagique)
Longueur-longueur-poids-sexe-maturité des thons et thonidés pêchés par les palangriers et les senneurs dans la ZEE des Chagos.	disponibles	1996-02	MRAG Royaume-Uni (données d'observateurs)
Données de longueur-poids-sexe des thonidés pêchés par les palangriers de la République de Corée.	disponibles	2001-03	MOMAF, Corée
Relations longueur-longueurs-poids-sexe des requins dans les captures accessoires des palangriers espagnols.	disponibles	2006-07	IEO Espagne
Compilation des données biologiques collectées durant plusieurs années à la conserverie IOT (Seychelles).	non disponibles	1984-2006	IRD et SFA
Données biologiques disponibles pour l'Atlantique : - Données de longueur-longueur-poids des thons et porte-épées	indisponibles disponibles	1992-04	CICTA, Documents NMFS Programme d'observateurs pélagique
- Relations entre les longueurs rondes et droites - Données de longueur-longueur-poids des requins	disponibles indisponibles	1992-04 -	NMFS Programme d'observateurs pélagique Documents
Données biologiques disponibles pour le Pacifique : - Données de longueur-longueur-poids des porte-épées	indisponibles	2004	SPC, Documents

Le Secrétariat a présenté au Groupe de travail sur les thons tropicaux un document concernant l'état des données biologiques dont il dispose pour les thonidés et les espèces à rostre (IOTC-2007-WPTT-03).

7. DISPONIBILITÉ DES STATISTIQUES POUR LES GROUPES DE TRAVAIL DE LA CTOI

Le Secrétariat de la CTOI prépare les données utilisées par ses différents groupes de travail pour les évaluations de stock. Ces données comprennent, pour chaque espèce :

- les captures totales, généralement constituées des prises conservées à bord et de celles des poissons non conservés car morts du fait de l'engin (captures rejetées plus mortalité du poisson débarqué causée par l'engin) ;
- séries de PUE nominales et tendances du poids moyen provenant de différentes pêcheries, aussi longues dans le temps que possible : ces séries sont dérivées, respectivement, des données de prises et effort disponibles (CE) et des données de fréquences de tailles (SF), et peuvent être utilisées comme indicateurs d'état des stocks par les groupes de travail.
- les tableaux de prises par taille (CAS -*Catch-At-Size*-) et/ou prises par âge (CAA -*Catch-At-Age*-), i.e. nombre de poissons capturés par classes de longueur (âge) pour chaque flotte et chaque strate spatio-temporelle ; ces tableaux sont utilisés par les groupes de travail qui se servent de modèles basés sur la longueur ou l'âge pour évaluer l'état des stocks dont ils sont chargés ; le Secrétariat utilise les données suivantes pour élaborer ces tableaux :
 - captures totales par flottes et strates spatio-temporelles : ces données sont dérivées des captures par zones disponibles (tableau sur les prises et effort) et des captures totales estimées pour chaque espèce et flotte ;
 - données de fréquences de longueurs par flottes et strates spatio-temporelles : ces données sont dérivées des données de tailles disponibles (tableau sur les fréquences de tailles) ;

- autres informations biologiques, requises pour :
 - standardiser les données de tailles disponibles : le Secrétariat utilise plusieurs types d'équations pour opérer des conversions depuis les tailles non standardisées vers les longueurs standards, telles que :
 - équations longueur après transformation – longueur standard ;
 - équations poids (après transformation) – longueur standard ;
 - estimer les poids échantillonnés : le Secrétariat estime le poids des échantillons de données de tailles disponibles afin de pouvoir opérer des conversions depuis les fréquences de longueur échantillonnées vers les fréquences de longueur totale ; plusieurs équations longueur-poids sont utilisées, selon l'espèce et la pêcherie ;
 - estimer l'âge : les longueurs estimées sont converties en âge grâce aux clés longueur – âge disponibles ;
 - estimer le sex-ratio : les informations relatives à la quantité de spécimens capturés par sexe sont importantes pour certaines espèces, en particulier pour l'espadon et les autres poissons porte-épée ; le Secrétariat utilise les informations provenant d'échantillons pour lesquels le sexe, en plus de la taille de chaque spécimen, est enregistré, afin d'estimer pour chaque sexe la CAS et la CAA.

Incertitudes dans les données

Un résumé de l'état des données du Secrétariat et des indicateurs dérivés est fourni ci-dessous pour chaque grande espèce de thons et pour l'espadon. Des résumés sur les autres espèces à rostre sont fournis dans l'encadré 1. Des résumés sur les espèces néritiques seront fournis pour la prochaine réunion du GTTN qui aura lieu en Iran, en novembre 2007.

Les incertitudes dans les estimations de captures ont été évaluées par le Secrétariat et sont basées sur la quantité de traitement requise pour prendre en compte la présence de rapports de captures contradictoires, le niveau d'agrégation des captures par espèces et/ou engins, et l'existence de pêcheries non-déclarantes pour lesquelles les captures ont dû être estimées.

Les incertitudes dans les données de prises par tailles ont été évaluées par le Secrétariat en se basant sur la quantité de prises pour lesquelles les données de tailles ne sont pas disponibles ou pas représentatives et nécessitent donc d'être estimées.

ALBACORE (YFT)

ALBACORE (YFT)

Les prises conservées sont généralement bien connues, toutefois des incertitudes persistent pour :

- de nombreuses pêcheries artisanales, notamment celles d'Indonésie, du Sri Lanka, du Yémen et des Comores ;
- les senneurs et palangriers industriels non-déclarants (NCA, Inde).

Les rejets sont considérés comme faibles bien qu'ils ne soient pas connus pour la plupart des pêcheries industrielles, notamment pour les senneurs industriels.

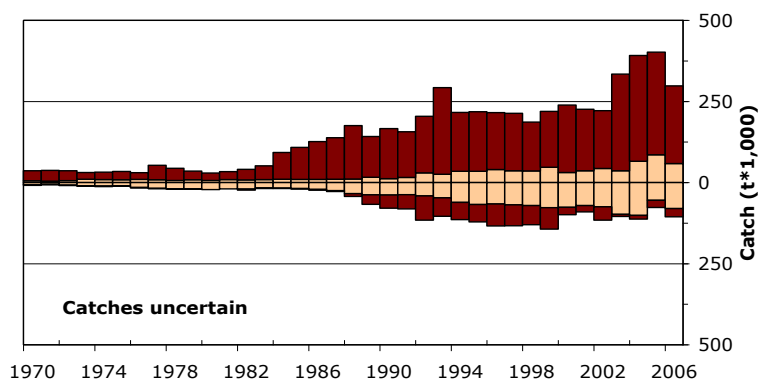


Figure. Incertitudes dans les estimations de captures annuelles d'albacore. La quantité de prises située sous la ligne des abscisses a été considérée comme incertaine selon les critères donnés dans le texte. Les barres de couleur claire représentent les données des flottes artisanales et celles de couleur foncée représentent les données des flottes industrielles. Données en date d'octobre 2007

Séries de PUE : Les séries de prises et effort sont disponibles pour plusieurs pêcheries industrielles et artisanales. Néanmoins, les prises et effort ne sont pas disponibles pour d'importantes pêcheries artisanales ou bien elles sont considérées comme de mauvaise qualité :

- données de mauvaise qualité pour les pêcheries de palangriers de thon frais d'Inde, d'Indonésie et de Taiwan, Chine ;
- données sur l'effort de mauvaise qualité pour la pêche mixte filet maillant/palangre du Sri Lanka ;
- aucune donnée disponible pour les pêcheries artisanales du Yémen, du Pakistan, d'Iran et des Comores ;
- aucune donnée disponible pour la pêche de canneurs des Maldives ces dernières années.

Les tendances du poids moyen peuvent être évaluées pour plusieurs pêcheries industrielles mais elles sont très incomplètes ou de mauvaise qualité pour certains engins artisanaux, à savoir la ligne à main, la traîne et de nombreuses pêcheries de filet maillant (Yémen, Oman, Indonésie).

Tableaux de prise par taille (âge) : Ils sont disponibles bien que l'incertitude des estimations varie selon l'année et les pêcheries, du fait de :

- la non disponibilité des données de tailles pour la plupart des pêcheries artisanales, notamment du Yémen (lignes et filets maillants), du Pakistan et des Comores (lignes) ;
- une pénurie de données de tailles pour les palangriers industriels entre la fin des années 1960 et le milieu des années 1980 ainsi que ces dernières années (Japon, Seychelles, Philippines, Inde et Chine) ;
- le manque de données de prises par espèces, types de bancs ou zones disponibles pour certaines flottes industrielles (NCA).

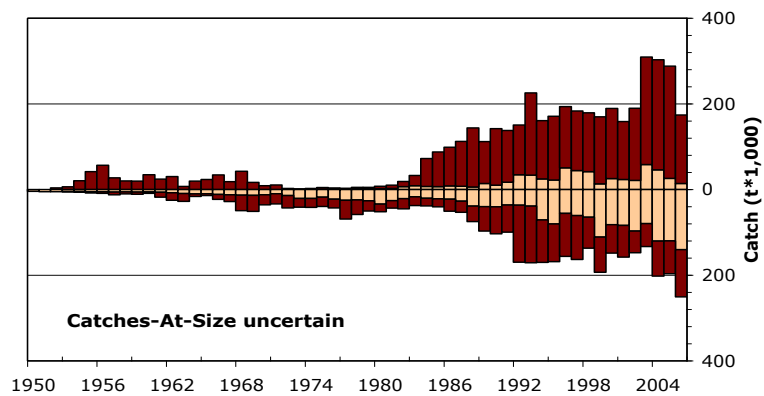


Figure. Incertitudes dans les données de prise par âge pour l'albacore. La quantité située sous la ligne des abscisses correspond aux captures pour lesquelles les prises par tailles ont été considérées comme incertaines selon les critères donnés dans le texte Les barres de couleur claire représentent les données des flottes artisanales et celles de couleur foncée représentent les données des flottes industrielles. Données en date de juin 2007

PATUDO (BET)

Les prises conservées sont généralement bien connues, toutefois les prises sont incertaines pour les senneurs et les palangriers industriels non-déclarants (NCA) et pour d'autres pêcheries industrielles (palangriers d'Inde et des Philippines).

Les rejets sont considérés comme faibles bien qu'ils ne soient pas connus pour la plupart des pêcheries industrielles, notamment pour les senneurs industriels.

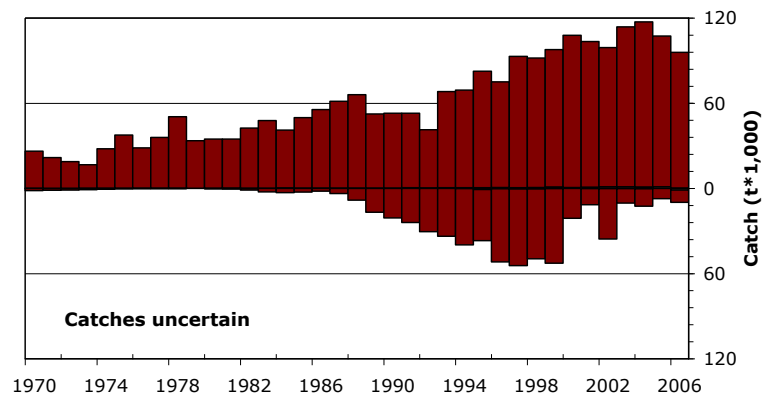


Figure. Incertitudes dans les estimations de capture annuelle de patudo. La quantité de prises située sous la ligne des abscisses a été considérée comme incertaine selon les critères donnés dans le texte. Les barres de couleur claire représentent les données des flottes artisanales et celles de couleur foncée représentent les données des flottes industrielles. Données en date d'octobre 2007

Séries de PUE : Les séries de prises et effort sont disponibles pour plusieurs pêcheries industrielles. Néanmoins, les prises et effort ne sont pas disponibles pour certaines pêcheries ou bien elles sont considérées comme de mauvaise qualité, en particulier durant les années 1990 pour :

- les senneurs et palangriers industriels non-déclarants (NCA) ;
- les palangriers de thon frais d'Inde, d'Indonésie et de Taiwan, Chine ;
- les senneurs industriels d'Iran et palangriers des Philippines.

Les tendances du poids moyen peuvent être évaluées pour plusieurs pêcheries industrielles bien qu'elles soient incomplètes ou de mauvaise qualité pour la plupart des pêcheries jusqu'au milieu des années 1980 et ces dernières années (pour les flottes ci-dessus et les palangriers de Corée du Sud et des Seychelles).

Prises par tailles (âges) : Elles sont disponibles bien que l'incertitude des estimations varie selon l'année et les pêcheries, du fait de :

- une pénurie de données de tailles pour les palangriers industriels jusqu'au milieu des années 1960 et entre le début des années 1970 et le milieu des années 1980 ainsi que ces dernières années (Japon, Seychelles, Philippines, Inde et Chine) ;
- une pénurie de prises par zones pour certaines flottes industrielles (NCA).

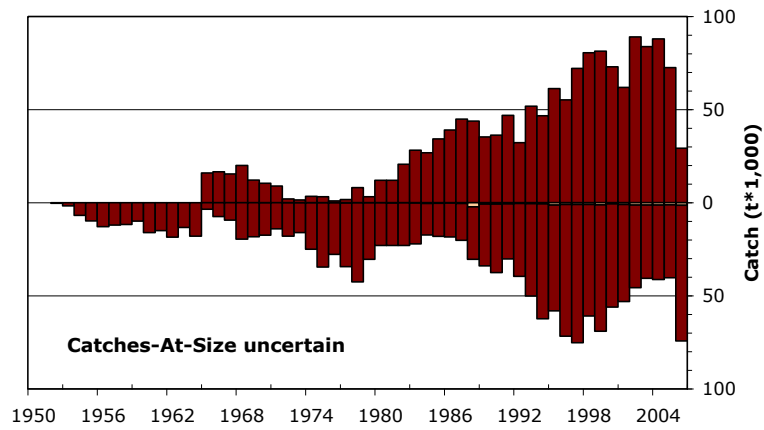


Figure. Incertitudes dans les données de prise par âge pour le patudo. La quantité située sous la ligne des abscisses correspond aux captures pour lesquelles les prises par tailles ont été considérées comme incertaines selon les critères donnés dans le texte. Les barres de couleur claire représentent les données des flottes artisanales et celles de couleur foncée représentent les données des flottes industrielles. Données en date de juin 2007

LISTAO (SKJ)

LISTAO (SKJ)

Les prises conservées sont généralement bien connues pour les pêcheries industrielles, mais incertaines pour certaines pêcheries artisanales, en particulier en raison des :

- captures non déclarées : certaines pêcheries ne déclarent aucune prise de listao, bien que l'on suppose qu'elles en réalisent (Madagascar, senneurs industriels d'Iran et plusieurs pêcheries artisanales) ;
- doubles déclarations : les statistiques déclarées par certains pays comme prises nationales comprennent certainement également les captures réalisées par les flottes étrangères opérant dans leurs eaux.

Les rejets sont considérés comme faibles bien qu'ils ne soient pas connus pour la plupart des pêcheries industrielles, notamment pour les senneurs industriels.

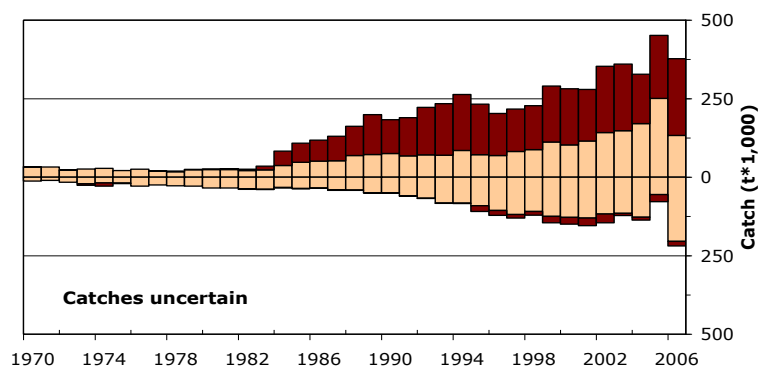


Figure. Incertitudes dans les estimations de capture annuelle de lu listao. La quantité de prises située sous la ligne des abscisses a été considérée comme incertaine selon les critères donnés dans le texte. Les barres de couleur claire représentent les données des flottes artisanales et celles de couleur foncée représentent les données des flottes industrielles. Données en date d'octobre 2007

Séries de PUE : Les séries de prises et effort sont disponibles pour plusieurs pêcheries industrielles et artisanales. Néanmoins, les prises et effort ne sont pas disponibles pour d'importantes pêcheries artisanales ou bien elles sont considérées comme de mauvaise qualité :

- presque aucune donnée disponible concernant les pêcheries artisanales indonésiennes ;
- aucune donnée disponible pour les pêcheries océaniques de filet maillant d'Iran et du Pakistan ;
- données sur l'effort de mauvaise qualité pour la pêcherie mixte filet maillant/palangre du Sri Lanka ;
- aucune donnée disponible ces dernières années pour la pêcherie de canneurs des Maldives.

Les tendances du poids moyen sont impossibles à évaluer jusqu'au milieu des années 1980 et sont incomplètes depuis lors pour la plupart des pêcheries artisanales, à savoir la ligne à main, la traîne et de nombreuses pêcheries de filet maillant (Indonésie).

Prises par tailles (âges) : Les prises par tailles sont disponibles mais les estimations semblent compromises en ce qui concerne certaines années et pêcheries, en raison de :

- un manque de données de tailles jusqu'au milieu des années 1980 ;
- une pénurie de données de tailles pour certaines pêcheries artisanales, notamment pour la plupart des pêcheries à la ligne, à la traîne et de nombreuses pêcheries au filet maillant (Indonésie) ;
- un manque d'informations biologiques telles que les clés longueur-âge pour l'océan Indien.

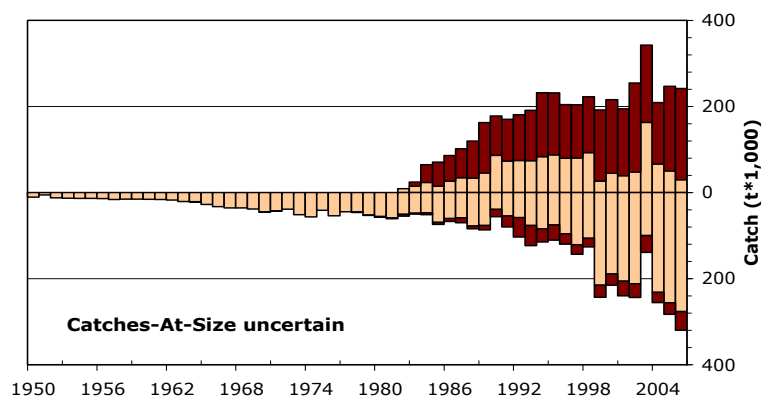


Figure. Incertitudes dans les données de prise par âge pour le listao. La quantité située sous la ligne des abscisses correspond aux captures pour lesquelles les prises par tailles ont été considérées comme incertaines selon les critères donnés dans le texte. Les barres de couleur claire représentent les données des flottes artisanales et celles de couleur foncée représentent les données des flottes industrielles. Données en date de juin 2007

GERMON (ALB)

Les prises conservées sont généralement bien connues, toutefois des incertitudes persistent pour les palangriers industriels non-déclarants (NCA) et pour d'autres pêcheries industrielles. Les captures sont considérées comme incomplètes en ce qui concerne certaines flottes ne ciblant pas le germon (captures conservées mais pas totalement déclarées), principalement industrielles.

Les rejets sont considérés comme faibles bien qu'ils ne soient pas connus pour la plupart des pêcheries industrielles.

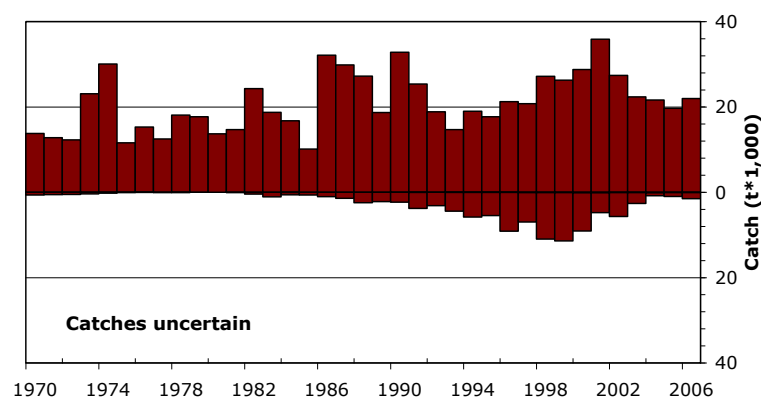


Figure. Incertitudes dans les estimations de capture annuelle de germon. La quantité de prises située sous la ligne des abscisses a été considérée comme incertaine selon les critères donnés dans le texte. Les barres de couleur claire représentent les données des flottes artisanales et celles de couleur foncée représentent les données des flottes industrielles. Données en date d'octobre 2007

Séries de PUE : Les séries de prises et effort sont disponibles pour plusieurs pêcheries industrielles bien que les prises enregistrées puissent être incomplètes dans le cas où le germon n'est pas l'espèce cible. Néanmoins, les prises et effort ne sont pas disponibles pour certaines pêcheries ou bien elles sont considérées comme de mauvaise qualité, en particulier durant les années 1990 (palangriers non-déclarants —NCA).

Les tendances du poids moyen peuvent être évaluées pour plusieurs pêcheries industrielles bien qu'elles soient incomplètes ou de mauvaise qualité pour la plupart des pêcheries jusqu'au milieu des années 1980 et ces dernières années (palangriers de Corée du Sud, des Seychelles, des Philippines et NCA).

Prises par tailles (âges) : Le Secrétariat n'a pas élaboré de tableau de CAS ou CAA pour le germon. Néanmoins, il semblerait que la quantité de données de tailles disponible pour cette espèce permettrait de réaliser la CAS. L'estimation serait toutefois compromise en raison de :

- une pénurie de données de tailles pour les palangriers industriels jusqu'au milieu des années 1960, entre le début des années 1970 et le milieu des années 1980 et ces dernières années (Japon, Seychelles, Philippines, Inde et Chine) ;
- une pénurie de prises par zones pour certaines flottes industrielles (NCA) ;
- un manque de paramètres biologiques tels que les clés longueur-âge pour l'océan Indien.

ESPADON (SWO)

ESPADON (SWO)

Les prises conservées sont généralement bien connues, toutefois des incertitudes persistent pour les raisons suivantes :

- palangriers industriels non-déclarants (NCA) : le nombre de palangriers non-déclarants ciblant l'espadon a augmenté ces dernières années du fait de la migration des navires depuis l'océan Atlantique vers l'océan Indien ;
- rapports contradictoires sur les captures : les prises des palangriers de Corée du Sud déclarées comme captures nominales et comme captures et effort sont également contradictoires, avec des prises plus élevées déclarées dans le tableau de CE ;
- doubles déclarations : les statistiques déclarées par certains pays comme prises nationales comprennent certainement également les captures réalisées par les flottes étrangères opérant dans leurs eaux.

Les rejets sont considérés comme faibles bien qu'ils ne soient pas connus pour la plupart des pêcheries industrielles, principalement pour les palangriers.

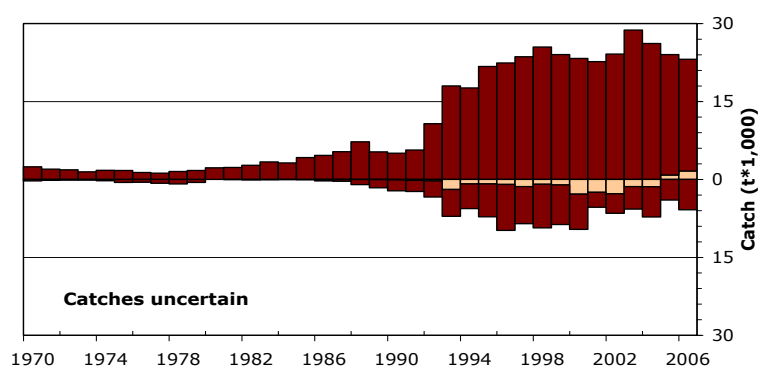


Figure. Incertitudes dans les estimations de capture annuelle de l'espadon. La quantité de prises située sous la ligne des abscisses a été considérée comme incertaine selon les critères donnés dans le texte. Les barres de couleur claire représentent les données des flottes artisanales et celles de couleur foncée représentent les données des flottes industrielles. Données en date d'octobre 2007

Séries de PUE : Les séries de prises et effort sont disponibles pour certaines pêcheries palangrières industrielles. Néanmoins, les prises et effort ne sont pas disponibles pour certaines pêcheries ou bien elles sont considérées comme de mauvaise qualité, en particulier durant les années 1990 (palangriers non-déclarants —NCA). Les prises et effort disponibles pour les pêcheries artisanales sont considérées comme inexactes (données sur l'effort de mauvaise qualité pour la pêcherie mixte filet maillant/palangre du Sri Lanka).

Les tendances du poids moyen peuvent être évaluées pour plusieurs pêcheries industrielles bien qu'elles soient incomplètes ou de mauvaise qualité pour la plupart des pêcheries jusqu'au milieu des années 1980 et ces dernières années (faible taille des échantillons et faible couverture par zones temporelles pour les palangriers japonais).

Prises par tailles (âges) : Les prises par taille sont disponibles mais les estimations semblent compromises en ce qui concerne certaines années et pêcheries, en raison de :

- un manque de données de tailles jusqu'au début des années 1980 et pour les pêcheries artisanales (Sri Lanka) ;
- un manque de données de tailles pour les palangriers industriels depuis le début des années 90 (Japon, Seychelles, Philippines, Inde, Chine) ;
- une pénurie de prises par zones pour certaines flottes industrielles (NCA) ;
- une pénurie de données biologiques, notamment sur le sex-ratio, et de clés longueur-âge.

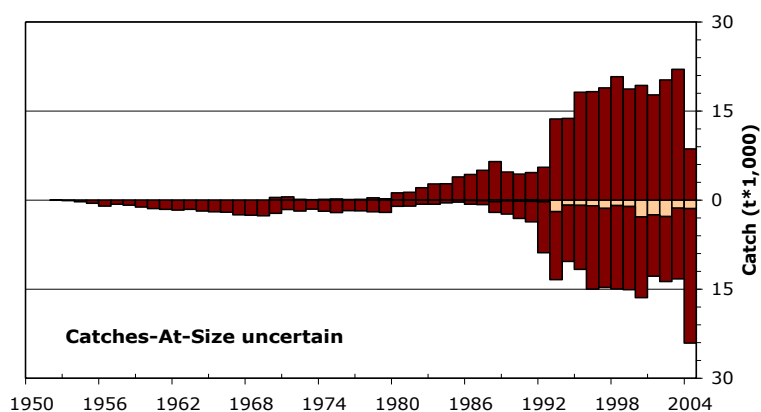


Figure. Incertitudes dans les données de prise par âge pour l'espadon. La quantité située sous la ligne des abscisses correspond aux captures pour lesquelles les prises par tailles ont été considérées comme incertaines selon les critères donnés dans le texte. Les barres de couleur claire représentent les données des flottes artisanales et celles de couleur foncée représentent les données des flottes industrielles. Données en date février 2006

8. PROGRÈS CONCERNANT LES RECOMMANDATIONS ÉMISES PAR LE COMITÉ SCIENTIFIQUE EN 2006

Le tableau ci-dessous fait la liste de toutes les recommandations relatives aux statistiques émises lors de la réunion du Comité scientifique en 2006 (IOTC-2006-SC-R). Les progrès sont évalués dans chaque cas².

Section 4.1 État des bases de données de la CTOI

Para. 7 Faible niveau de déclaration des captures

Moins de 45% des données contribuant à l'estimation des captures nominales totales étaient disponibles avant la date limite de soumission des données (30 juin). Environ 30% des données de CE et SF étaient disponibles. Ces chiffres sont similaires à ceux de 2006. Le volume de données disponibles avant la réunion du Comité scientifique est, cependant, significativement supérieur à celui de 2006 : environ 80%, 50% et 40% respectivement pour NC, CE et SF.

Para. 8 Assistance du projet CTOI-OFCF aux pays côtiers de la région

Le projet CTOI-OFCF a démarré sa seconde phase qui pourrait durer de un à trois ans. Il est probable que le nombre d'activités de cette seconde phase sera réduit, du fait d'une diminution des ressources financières et humaines à disposition du projet.

Para. 10 Besoin d'accroître les ressources du Secrétariat afin de lui permettre de fournir un avis technique et/ou un appui financier aux pays ayant des pêcheries artisanales qui sont peu suivies, notamment celles ayant d'importantes captures d'albacore et de listao.

Il n'y a pas eu d'accroissement des ressources du Secrétariat pour ces activités.

Para. 11 Recommandations prioritaires du Comité scientifique

1. Améliorer l'exactitude des données de prises et effort des pêcheries artisanales en :
 - demandant au Yémen, aux Comores et à Madagascar de mettre en place des systèmes de collecte et de déclaration des données halieutiques : La mise en place de la collecte des données au Yémen est en cours, avec le soutien de la Banque mondiale, de la CE et de la FAO. Le projet CTOI-OFCF étudie actuellement la possibilité d'apporter une assistance au Marine Science Research and Resources Centre d'Aden pour collecter des données de fréquences de tailles en plusieurs points des côtes du Yémen, en particuliers là où d'importantes quantités d'albacore sont débarquées.
 - demandant aux pays ayant des pêcheries artisanales, notamment l'Indonésie et le Sri Lanka, d'améliorer la collecte et la déclaration des données sur les engins et les espèces : l'Indonésie a modifié ses plans d'échantillonnages pour les pêcheries artisanales en 2004. Ces changements ont permis à l'Indonésie de déclarer pour la première fois la totalité de ses captures par espèces en 2004 et 2005. Le Secrétariat a utilisé ces données pour

² Notez qu'il est possible que le Secrétariat ne soit pas pleinement informé des mesures relatives à ces recommandations mises en place par les pays.

décomposer les captures des années précédentes par espèces. La quantité de données disponibles par engins est toujours très faible pour les pêcheries artisanales d'Indonésie et du Sri Lanka (autres que celles de filet maillant/palangre).

- demandant aux organismes de collecte des données halieutiques de chaque pays, en particulier l'Inde et le Sri Lanka, de collaborer pour produire un jeu de statistiques de captures cohérent : Les captures déclarées par l'Inde pour ses pêcheries artisanales diffèrent de celles publiées par le CMFRI. Le projet a estimé les captures des pêcheries de filet maillant/palangre et de ligne à main du Sri Lanka pour 2005-2006. Les nouvelles estimations diffèrent fortement de celles des années précédentes, notamment pour les espèces à rostre. Le MOFAR doit mettre en place un nouveau système de collecte des données avec le soutien de l'ICEIDA. La NARA et l'unité statistique du MOFAR doivent conjuguer leurs efforts pour mettre en place ce nouveau système de collecte des données.
- demandant aux membres d'augmenter la couverture de leurs échantillonnages pour obtenir une précision acceptable dans les données de prises et effort : Le Secrétariat ne reçoit pas d'estimations de la précision des statistiques qui sont régulièrement déclarées sur les pêcheries sous mandat de la CTOI.

2. Améliorer l'exactitude des données de prises et effort des pêcheries industrielles en :

- demandant à la République de Corée d'améliorer la cohérence de ses statistiques de prises et effort : Les statistiques de prises et effort de la République de Corée demeurent inchangées.
- réduisant les captures des flottes non-déclarantes en encourageant tous les membres à respecter leurs obligations relatives aux navires INN : Le nombre de navires industriels opérant sous pavillon de pays non-déclarants a diminué depuis quelques années. Cependant, les estimations du Secrétariat ne sont pas considérées comme exactes, du fait du manque de données en provenance des pays côtiers qui accordent des permis de pêche à de tels navires, ou les autorisent à débarquer leurs captures dans leurs ports. De plus, le Secrétariat a noté une augmentation du nombre de navires sous pavillon de certains états membres de la CTOI qui ne déclarent pas de statistiques (Inde, Kenya) ou des statistiques incomplètes (Iran, Oman, Seychelles, Malaisie, Thaïlande, et Madagascar).
- pressant les membres de déclarer leurs rejets totaux d'espèces sous mandat de la CTOI : Les quantités totales d'espèces sous mandat de la CTOI qui sont rejetées par les pêcheries de l'océan Indien sont inconnues. Les estimations des rejets de plusieurs flottes industrielles de la zone de compétence de la CTOI devraient être disponibles dans le futur, notamment pour les flottes qui sont bien couvertes par des programmes d'observateurs. Les estimations pour les autres flottes ne seront pas disponibles tant que de nouveaux programmes d'observateurs ne seront pas mis en place ou que les programmes existants ne seront pas renforcés.
- pressant les membres de déclarer leurs captures accessoires d'espèces sous mandat de la CTOI : Les quantités totales d'espèces sous mandat de la CTOI capturées comme prises accessoires par les pêcheries ciblant d'autres espèces sous mandat de la CTOI sont mal connues. Les données de prises de germon, de portes-épée et de thons néritiques sont, pour cette raison, probablement moins exactes que celles de thons tropicaux. Les estimations des captures accessoires de plusieurs pêcheries industrielles de la zone de compétence de la CTOI devraient s'améliorer dans le futur, notamment pour celles couvertes par des échantillonnages au port et/ou des programmes d'observateurs. Les prises accessoires des autres pêcheries resteront mal connues tant que les systèmes de collecte des données existants ne seront pas renforcés.
- demandant aux membres de s'assurer que la couverture des fiches de pêche permette d'obtenir une bonne précision des statistiques de prises et effort : Le Secrétariat ne reçoit pas d'estimation de la précision des statistiques qui sont régulièrement déclarées sur les pêcheries sous mandat de la CTOI. Le taux de couverture actuel des fiches de pêche est considéré comme faible pour la majorité des pêcheries.
- demandant à l'Indonésie et à Taiwan, Chine de recueillir et déclarer les données de prises et effort de leurs flottes de palangriers de thon frais : Le Secrétariat est conscient des efforts déployés par Taiwan, Chine et l'Indonésie pour renforcer leurs systèmes de collecte des données de prises et effort pour leurs palangriers de thon frais, bien qu'aucune donnée n'ait été pour l'instant déclarée pour ces pêcheries.

3. Améliorer la quantité d'informations sur les tailles disponibles au Secrétariat en :

- demandant aux membres de recueillir et déclarer les données de tailles de pêcheries artisanales de filet maillant, de ligne à main et de traîne ciblant l'albacore, en particulier au Yémen, en Indonésie et aux Comores : Le Secrétariat n'a reçu aucune de ces données de la part de ces pays.
- demandant à l'Inde de déclarer ses données de tailles : Le Secrétariat n'a reçu aucune déclaration de l'Inde concernant ces données. Le manque de déclaration des données de tailles des pêcheries artisanales indiennes dégrade la qualité des statistiques sur les thons néritiques collectées au Secrétariat de la CTOI.
- demandant à la Thaïlande de déclarer les données de fréquences de tailles de ses senneurs : Le Secrétariat est conscient des efforts déployés par la Thaïlande pour renforcer la collecte des données de fréquences de tailles de ses thoniers senneurs industriels, bien qu'aucune donnée de cette pêcherie n'ait été déclarée à ce jour.
- demandant à Taiwan, Chine de recueillir et déclarer les données de tailles de ses palangriers de thon frais : Le Secrétariat est conscient des efforts déployés par la Thaïlande pour renforcer la collecte des données de fréquences de tailles de ses palangriers de thon frais, bien qu'aucune donnée de cette pêcherie n'ait été déclarée à ce jour.
- demandant aux Philippines et aux Seychelles de recueillir et déclarer les données de tailles de leurs flottes de palangriers : Le Secrétariat est conscient des efforts déployés par les Seychelles pour renforcer la collecte des données de fréquences de tailles de ses palangriers surgélateurs, bien qu'aucune donnée de cette pêcherie n'ait été déclarée à ce jour. Le Secrétariat n'a pas connaissance d'une quelconque évolution du système de statistiques des pêches des Philippines.
- demandant aux membres de renouveler leurs systèmes d'échantillonnages existants pour garantir la représentativité des données recueillies : Le Secrétariat ne reçoit pas d'estimation de la précision des statistiques déclarées régulièrement sur les pêcheries sous mandat de la CTOI. Les tailles des échantillons et les taux de couverture sont considérés comme très faibles pour la majorité des pêcheries artisanales et de palangre ces dernières années.

4. Estimer les niveaux de captures des espèces non-cibles sous mandat de la CTOI :

- pressant les membres de mettre en place les programmes d'échantillonnage adéquats pour recueillir des données sur les prises de requins, d'oiseaux et de tortues de mer et de mammifères marins : On connaît mal les quantités totales de prises accessoires dans les pêcheries sous mandat de la CTOI. Les estimations des prises accessoires d'espèces hors mandat de la CTOI de plusieurs pêcheries industrielles opérant dans la zone de compétence de la CTOI devraient être disponibles dans un futur proche, notamment pour les pêcheries suffisamment couvertes par des programmes d'observateurs. L'Australie, la CE, l'Inde, le Japon, les Seychelles, l'Afrique du sud et le Royaume Uni ont déclaré des estimations des captures accessoires de requins par espèces pour certaines de leurs pêcheries et pour certaines périodes, bien qu'il soit probable qu'elles ne représentent pas les valeurs totales. L'Afrique du sud a présenté des estimations provisoires des captures d'oiseaux de mer dans ses pêcheries palangrières. Les estimations des prises accessoires des autres pêcheries ne seront pas disponibles tant que de nouveaux programmes d'observateurs n'auront pas été mis en place et que les programmes existants n'auront pas été renforcés.

5. Réduction de l'incertitude sur les paramètres biologiques suivants importantes pour les évaluations des stocks d'espèces sous mandat de la CTOI :

- relations de conversion : en pressant les membres de déclarer les données de base nécessaires à l'établissement des relations longueur-âge, longueur-poids et poids transformé-poids vif, avec l'accent sur les principales espèces de thons : Le Secrétariat a reçu des jeux de données contenant des données biologiques de la CE (requins capturés par les palangriers espagnols), du RU (données collectées par des observateurs sur des navires opérant dans les BIOT) et des données recueillies auprès des flottes suivies avec le soutien du projet CTOI-OFCF (Indonésie et Sri Lanka). Le Secrétariat n'a reçu aucune donnée concernant les autres programmes.
- sex-ratio : en pressant les membres d'entreprendre des recherches sur le sex-ratio des espèces à rostre : Le Secrétariat a participé en 2006 à un atelier à La Réunion (CE) avec des scientifiques de plusieurs pays qui ont d'importantes pêcheries d'espadon dans la zone de compétence de la CTOI. L'objectif principal de l'atelier était de coordonner les activités de recherche sur cette espèce et de rédiger une proposition de projet à destination des bailleurs de fonds potentiels. Cette proposition est toujours à l'étude. Le Secrétariat n'a pas connaissance d'activités de ce type mises en place par d'autres pays.
- encourager tous les membres à recueillir des informations biologiques sur les espèces importantes pour leurs pêcheries, notamment par le biais de programmes d'observateurs, et à fournir ces informations et les données brutes au Secrétariat : Les activités entreprises en ce sens ont été décrites au paragraphe 5. Durant la réunion du GTECA en 2007, l'Afrique du sud a présenté des résultats concernant les ratio nageoires-corps chez certains requins, obtenus à partir des données collectées lors d'échantillonnages au port. Ces ratio sont également disponibles chez certaines espèces de requins pour les palangriers espagnols.

Para. 14 Manque de statistiques détaillées pour la pêche de canneurs maldiviens

Les Maldives ont fourni les données de fréquences de tailles pour leurs pêcheries artisanales pour la période 1997-2006. Les prises et effort pour ces pêcheries et la période 1994-2006 ont une résolution plus faible que celles des années précédentes.

Para. 15 Mission du Secrétariat de la CTOI au Yémen

Le Secrétariat a réalisé en avril 2007 une mission au Yémen. Les résultats en ont été présentés lors de la réunion du GTTT en juillet 2007. Le projet CTOI-OFCF envisage d'apporter un soutien au Marine Science Research and Resources Centre d'Aden pour la collecte de données de fréquences de tailles en plusieurs sites du littoral du Yémen, en particulier là où sont débarquées d'importantes quantités d'albacore.

Para. 16 Disponibilité des données des pêcheries industrielles et artisanales d'Inde

L'Inde n'a pas déclaré de données de captures, d'effort ni de tailles pour ses 78 palangriers commerciaux opérant sous son pavillon en 2005 et 2006, ni les prises et effort de ses pêcheries artisanales. Apparemment, les données des pêcheries artisanales sont disponibles mais sont réservées aux scientifiques indiens et ne peuvent être transmises au Secrétariat.

Section 4.2 Revue des données sur les espèces

Para. 18 Recommandations faites par le GTPP, le GTTT et le GTCA (GTECA) (annexe VIII)

Thons tropicaux (IOTC-2006-WPTT-R)

- Collecte d'échantillons et de données biologiques pour toutes les espèces de thons, en particulier l'albacore et le thon obèse : Idem para. 11, alinéa 5, plus haut.

Captures accessoires (IOTC-2006-WPBy-R)

Plan de travail :

- Identification des principales espèces accessoires : Le GTECA a identifié en 2007 15 espèces de requins sur lesquelles travailler en intersession, dans le but d'obtenir, dans la mesure du possible, un indicateur d'état qui permettrait de surveiller l'état de la ressource.
- Fourniture par les membres d'informations sur les jeux de données ne couvrant pas les thons, y

compris les données socio-économiques : *idem para. 11, alinéas 4 et 5, plus haut.*

- Étude de la possibilité de réaliser, à partir des données disponibles, des estimations des taux de captures accessoires dans l'ensemble de l'océan Indien ou dans des sous-régions : *le Secrétariat a, durant la réunion 2007 du GTECA, décrit l'état des bases de données de la CTOI en ce qui concerne les prises accessoires, y compris les résultats d'une compilation des données de prises accessoires réalisée par le Secrétariat en 2006. Le GTECA souligne que les données disponibles sont insuffisantes et note que des estimations précises des prises accessoires ne peuvent être tirées des données actuellement disponibles.*

Recommandations :

- Les membres déclareront au Secrétariat : *idem para.11, alinéa 4, plus haut.*
- Harmonisation des programmes d'observateurs existants : *Le GTECA a décidé en 2007 d'un plan de travail pour l'harmonisation de programmes d'observateurs existants.*

Portes-épée (IOTC-2006-WPB-R)

- Disponibilité des données des palangriers taiwanais : *Les captures nominales sont disponibles pour les palangriers surgélateurs et de thon frais de Taïwan, Chine. Les prises et effort et les tailles ne sont disponibles que pour les palangriers surgélateurs.*
- Prises de marlins et de voiliers : *On pense que les séries de captures pour ces espèces sont incomplètes, du fait d'une sous-déclaration et d'identifications erronées. Les quantités de portes-épée capturés au Sri Lanka sont considérées comme plus précises pour 2005-2006 du fait de l'assistance du projet CTOI-OFCF apportée à la NARA et visant à renforcer les activités de collecte de données dans ce pays. Le Sri Lanka a informé le Secrétariat qu'un projet de coopération entre l'ICEIDA et le gouvernement sri-lankais est en cours, dont l'une des composantes est la mise en place d'un nouveau système d'information sur les pêcheries. Le projet CTOI-OFCF a fourni un soutien à la compilation et à la numérisation des données de captures, d'effort et de tailles des pêcheries sportives opérant au Kenya, couvrant les données de 1987 à 2006.*
- Captures accessoires de portes-épée par les senneurs industriels : *Le Secrétariat a reçu des informations préliminaires sur les prises accessoires des senneurs industriels de la CE, obtenues à partir des données collectées par les observateurs. La CE a signalé que les estimations des prises accessoires totales de portes-épée par ses pêcheries seront mises à disposition du Secrétariat.*
- Disponibilité des données sur le sex-ratio par tailles : *idem para.11, alinéa 5, plus haut.*
- Poursuite de l'assistance apportée par le projet CTOI-OFCF à la collecte d'informations sur les portes-épée : *voir second point ci-dessus.*
- Rapports statistiques sur les prises de portes-épée : *La quantité totale de données disponibles sur les portes-épée est présentée à la section 3, dans le tableau 2iii.*
- Standardisation des mesures de longueur des portes-épée : *Le Secrétariat a présenté au GTTT 2006 un document sur la compilation de données biologiques sur les portes-épée et d'autres espèces, incluant des relations de conversion entre longueurs non standard et standard (mâchoire inférieure-longueur à la fourche). Le Secrétariat a souligné la rareté des données disponibles sur les portes-épée, particulièrement dans l'océan Indien.*

Section 4.3 Rapport d'activités du projet CTOI-OFCF

Para.23 Poursuite du projet CTOI-OFCF et extension par la Commission du soutien aux activités CTOI-OFCF

Idem para. 8 plus haut. La Commission n'a pas étudié l'allocation d'un budget pour le soutien à la collecte des données dans la région.

Section 6.1 Rapport du Groupe de travail sur les thons tropicaux et présentation des résumés sur les espèces

Para. 35 Mesures pour améliorer la collecte et la déclaration des données sur les flottes artisanales

Idem para. 11, alinéas 1 et 3 et para. 23.

Para. 36 Statistiques et participation des Maldives aux réunions de la CTOI

Idem para. 14. Un scientifique des Maldives a participé aux réunions du GTTT et du GTECA en 2007.

Para. 39 Les logiciels et fichiers d'entrée/sortie utilisés par les GT pour les évaluations seront mis à disposition par le Secrétariat

Certains logiciels et fichiers d'entrée/sortie sont disponibles auprès du Secrétariat.

Para. 40 Le Secrétariat créera un ensemble d'indicateurs d'état des stocks pour les GT et fournira une mise à jour des résumés sur les espèces avant la réunion du Comité scientifique

Le Secrétariat a fourni en temps et heure les indicateurs d'état du stock (IOTC-2007-WPTT-INF01) et les résumés sur les espèces.

Section 6.2 Rapport du Groupe de travail sur les poissons portes-épée et présentation du résumé sur état de l'espadon

Para. 45 Utilisation des programmes d'observateurs existants pour estimer les prises accessoires totales d'espèces à rostre

Idem para.18 (portes-épée) plus haut.

Section 7. États des espèces capturées accidentellement dans les pêcheries de l'océan Indien

Para. 57 Harmonisation des programmes d'observateurs existants et mise en place de nouveaux programmes

Idem para.11, alinéa 4 et para.18 (prises accessoires) plus haut.

Para. 59 Le RU fournira aux Secrétariat des informations sur les ratio poids des nageoires/du corps

Le Secrétariat n'a pas reçu ce jeu de données.

Para. 62 Interactions entre les pêcherie de thons et les oiseaux de mer

Le Secrétariat a collaboré avec Birdlife International à une étude visant à identifier les zones de recouvrement entre les albatros et les pêcheries de palangre sous mandat de la CTOI. Le document IOTC-2007-WPEB-22 en présente les résultats.

Section 12. Autres questions

12.2 Atelier sur la prédation dans les pêcheries palangrières de thon

Le Secrétariat a reçu des jeux de données de plusieurs pays et a préparé des catalogues de données sur la disponibilité des données de prédation dans les pêcheries sous mandat de la CTOI.

12.3 Site Web : mise à disposition de données océanographiques à haute résolution

Le Secrétariat n'a pas reçu de jeux de données contenant des données océanographiques à haute résolution.

12.4 Le Secrétariat tiendra une base de données régionale des programmes d'observateurs

Le Secrétariat n'a pas reçu de données détaillées sur les programmes d'observateurs, ni les ressources supplémentaires nécessaires pour accomplir cette tâche.

12.5 Atlas thonier

Le Secrétariat a produit des cartes pour plusieurs espèces de thons et pour l'espadon, pour le GTTT et le GTPP.

ENCADRE 1 : DISPONIBILITE DES STATISTIQUES POUR LES GROUPES DE TRAVAIL DE LA CTOI

MARLIN BLEU (BUM)

Les prises conservées sont mal connues pour la plupart des pêcheries en raison des :

- captures par espèce pas disponibles pour nombre de pêcheries artisanales (pêcheries de filet maillant/palangre sri lankaise et pêcheries artisanales d'Inde, d'Iran et du Pakistan) et certaines pêcheries industrielles (palangriers d'Indonésie et des Philippines) ;
- captures incertaines pour les palangriers industriels non-déclarants (Inde, NCA) ;
- captures incomplètes pour la plupart des pêcheries industrielles pour lesquelles le marlin bleu est rarement l'espèce-cible ; aucune capture n'est disponible pour les senneurs industriels bien que nous sachions qu'elles existent ;
- rapports contradictoires sur les captures : les captures des palangriers sud-coréens déclarées en tant que captures nominales ainsi que les prises et effort sont contradictoires, avec des prises plus élevées enregistrées dans le tableau de CE ;
- un manque de données de capture pour plusieurs pêcheries sportives (Maurice, Madagascar).

Les rejets ne sont pas connus pour la plupart des pêcheries industrielles, principalement pour les palangriers.

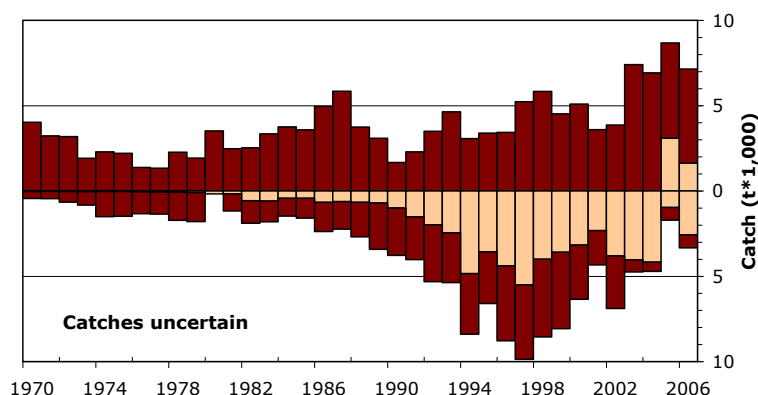


Figure. Incertitudes dans les estimations de capture annuelle du marlin bleu. La quantité de prises située sous la ligne des abscisses a été considérée comme incertaine selon les critères donnés dans le texte. Les barres de couleur claire représentent les données des flottes artisanales et celles de couleur foncée représentent les données des flottes industrielles. Données en date d'octobre 2007

Séries de PUE : Les séries de prises et effort sont disponibles pour certaines pêcheries palangrières industrielles bien que les prises puissent être incomplètes (les prises d'espèces autres que celles ciblées ne sont pas toujours enregistrées dans les livres de bord). Aucune donnée de prises et effort n'est disponible pour les pêcheries sportives autre que celle du Kenya ou pour d'autres pêcheries artisanales (filet maillant/palangre du Sri Lanka) ou industrielles (palangriers NCA et senneurs).

Les tendances du poids moyen ne peuvent être évaluées que pour la pêcherie palangrière japonaise depuis 1970. Le nombre de spécimens mesurés ces dernières années est toutefois très faible.

Tableaux de prise par taille (âge) : Le Secrétariat n'a pas élaboré de tableau de CAS ou CAA pour le marlin bleu. La pénurie de données de tailles rendrait très difficile toute tentative d'estimation de la CAS.

MAKAIRE NOIR (BLM)

Les prises conservées sont mal connues pour la plupart des pêcheries en raison de :

- captures par espèce indisponibles pour nombre de pêcheries artisanales (pêcherie filet maillant/palangre sri lankaise et pêcheries artisanales d'Inde, d'Iran et du Pakistan) et certaines pêcheries industrielles (palangriers d'Indonésie et des Philippines) ;
- captures incertaines pour les palangriers industriels non-déclarants (Inde, NCA) ;
- captures incomplètes pour la plupart des pêcheries industrielles pour lesquelles le makaire noir est rarement l'espèce-cible ; aucune capture n'est disponible pour les senneurs industriels bien que nous sachions qu'elles existent ;
- rapports contradictoires sur les captures : les captures des palangriers sud-coréens déclarées en tant que captures nominales ainsi que les prises et effort sont contradictoires, avec des prises plus élevées enregistrées dans le tableau de CE ;
- un manque de données de capture pour plusieurs pêcheries sportives (Maurice, Madagascar).

Les rejets ne sont pas connus pour la plupart des pêcheries industrielles, principalement pour les palangriers.

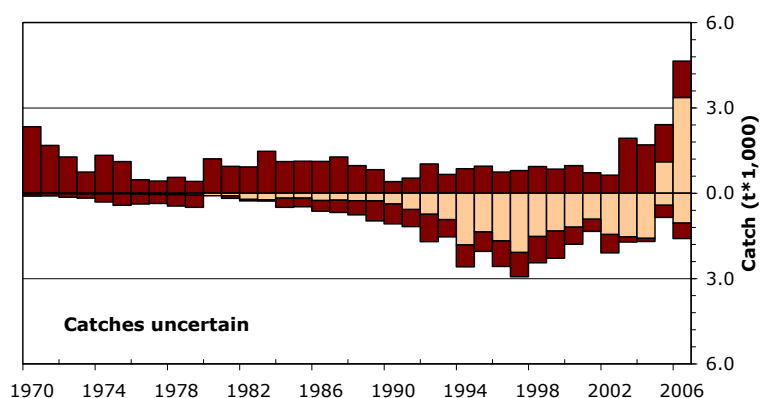


Figure. Incertitudes dans les estimations de capture annuelle du marlin noir. La quantité de prises située sous la ligne des abscisses a été considérée comme incertaine selon les critères donnés dans le texte. Les barres de couleur claire représentent les données des flottes artisanales et celles de couleur foncée représentent les données des flottes industrielles. Données en date d'octobre 2007

Séries de PUE : Les séries de prises et effort sont disponibles pour certaines pêcheries palangrières industrielles bien que les prises puissent être incomplètes (les prises d'espèces autres que celles ciblées ne sont pas toujours enregistrées dans les livres de bord). Aucune donnée de prises et effort n'est disponible pour les pêcheries sportives autres que celle du Kenya ou pour d'autres pêcheries artisanales (filet maillant/palangre du Sri Lanka) ou industrielles (palangriers NCA et senneurs).

Les tendances du poids moyen ne peuvent être évaluées que pour la pêcherie palangrière japonaise depuis 1970. Le nombre de spécimens mesurés ces dernières années est toutefois très bas.

Tableaux de prise par taille (âge) : Le Secrétariat n'a pas élaboré de tableau de CAS ou CAA pour le makaire noir. La pénurie de données de tailles rendrait très difficile toute tentative d'estimation de la CAS.

MARLIN RAYE (MLS)

Les prises conservées sont relativement bien connues, toutefois les captures restent incertaines en raison de :

- captures par espèce indisponibles pour certaines pêcheries (palangriers d'Indonésie et des Philippines) ;
- captures incertaines pour les palangriers industriels non-déclarants (Inde, NCA) ;
- captures incomplètes pour la plupart des pêcheries industrielles pour lesquelles le marlin rayé est rarement l'espèce-cible ; aucune capture n'est disponible pour les senneurs industriels bien que nous sachions qu'elles existent ;
- rapports contradictoires sur les captures : les captures des palangriers sud-coréens déclarées en tant que captures nominales ainsi que les prises et effort sont contradictoires, avec des prises plus élevées enregistrées dans le tableau de CE ;
- un manque de données de capture pour plusieurs pêcheries sportives (Maurice, Madagascar) et pour les pêcheries artisanales, bien que les prises de ces dernières soient présumées faibles.

Les rejets sont considérés comme faibles bien qu'ils ne soient pas connus pour la plupart des pêcheries industrielles, principalement pour les palangriers.

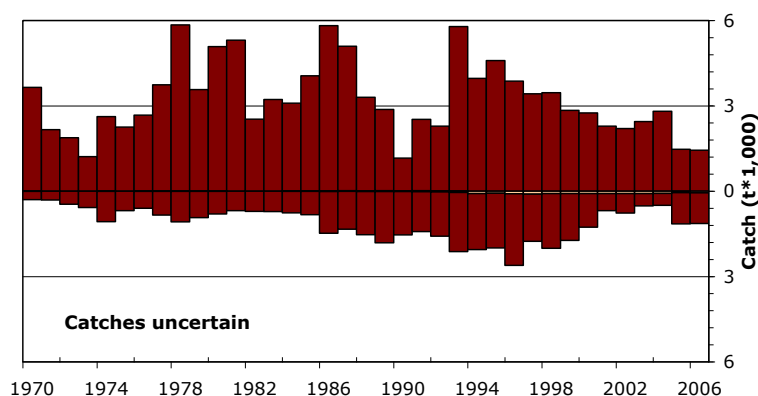


Figure. Incertitudes dans les estimations de capture annuelle du marlin rayé. La quantité de prises située sous la ligne des abscisses a été considérée comme incertaine selon les critères donnés dans le texte. Les barres de couleur claire représentent les données des flottes artisanales et celles de couleur foncée représentent les données des flottes industrielles. Données en date d'octobre 2007

Séries de PUE : Les séries de prises et effort sont disponibles pour certaines pêcheries palangrières industrielles bien que les prises puissent être incomplètes (les prises d'espèces autres que celles ciblées ne sont pas toujours enregistrées dans les livres de bord). Aucune donnée de prises et effort n'est disponible pour les pêcheries sportives autres que celle du Kenya ou pour d'autres pêcheries industrielles (palangriers NCA et senneurs).

Les tendances du poids moyen ne peuvent être évaluées que pour la pêcherie palangrière japonaise depuis 1970. Le nombre de spécimens mesurés ces dernières années est toutefois très bas.

Tableaux de prise par taille (âge) : Le Secrétariat n'a pas élaboré de tableau de CAS ou CAA pour le marlin rayé. La pénurie de données de tailles rendrait très difficile toute tentative d'estimation de la CAS.

VOILIER INDO-PACIFIQUE (SFA)

Les prises conservées sont mal connues pour la plupart des pêcheries en raison de :

- captures par espèce indisponibles pour nombre de pêcheries artisanales (principalement l'Inde et l'Indonésie) ;
- captures très incomplètes pour la plupart des pêcheries industrielles pour lesquelles cette espèce constitue une prise accessoire ; aucune capture n'est disponible pour les senneurs industriels bien que nous sachions qu'elles existent ;
- captures incomplètes pour nombre de pêcheries artisanales (filets maillants pakistanais, canneurs maldiviens) du fait d'un manque de déclarations ;
- un manque de données de capture pour plusieurs pêcheries sportives (Maurice, Madagascar).

Les rejets ne sont pas connus pour la plupart des pêcheries industrielles, principalement pour les palangriers (pour lesquels ils sont présumés élevés).

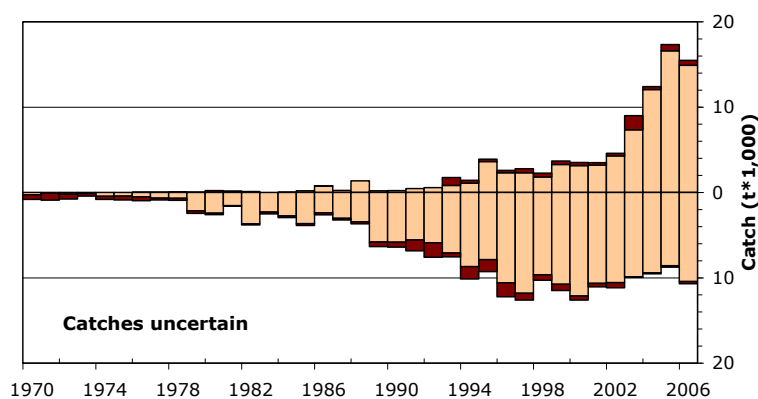


Figure. Incertitudes dans les estimations de capture annuelle du voilier. La quantité de prises située sous la ligne des abscisses a été considérée comme incertaine selon les critères donnés dans le texte. Les barres de couleur claire représentent les données des flottes artisanales et celles de couleur foncée représentent les données des flottes industrielles. Données en date d'octobre 2007

Séries de PUE : Les séries de prises et effort sont disponibles pour certaines pêcheries palangrières industrielles mais elles sont considérées comme de mauvaise qualité (les prises de portes-épée sont incomplètes). Aucune donnée de prises et effort n'est disponible pour les pêcheries sportives autres que celle du Kenya. Les données de capture disponibles pour les pêcheries artisanales sont considérées comme inexactes (données sur l'effort de mauvaise qualité pour la pêche mixte filet maillant/palangre du Sri Lanka).

Les tendances du poids moyen ne peuvent être évaluées que pour la pêche palangrière japonaise depuis 1970 et pour la pêche mixte filet maillant/palangre du Sri Lanka depuis la fin des années 1980. Le nombre de spécimens mesurés ces dernières années est toutefois très bas. En outre, il se peut que les spécimens rejetés ne soient pas pris en compte dans les pêcheries industrielles, où ils sont présumés être de taille plus petite (biais possibles sur les échantillons existants).

Tableaux de prise par taille (âge) : Le Secrétariat n'a pas élaboré de tableau de CAS ou CAA pour le voilier. La pénurie de données de tailles rendrait très difficile toute tentative d'estimation de la CAS.

MAKAIRE A ROSTRE COURT (SSP)

Les prises conservées sont inconnues car presque aucune donnée de capture n'est disponible pour cette espèce en raison de :

- captures très incomplètes pour la plupart des pêcheries industrielles pour lesquelles cette espèce constitue une prise accessoire ; aucune capture n'est disponible pour les senneurs industriels bien que nous supposons qu'elles existent ;
- captures incomplètes pour nombre de pêcheries artisanales du fait d'une mauvaise identification (spécimens enregistrés en tant qu'autres portes-épée ou non enregistrés par espèces) et d'un manque de déclarations ;
- un manque de données de capture pour plusieurs pêcheries sportives (Maurice, Madagascar).

Le manque global d'informations rend difficiles les estimations de captures totales que le Secrétariat pourraient tenter.

Les rejets ne sont pas connus pour la plupart des pêcheries industrielles, principalement pour les palangriers, pour lesquels ils sont présumés élevés.

Séries de PUE : Les données de prises et effort sont rarement disponibles pour les pêcheries palangrières industrielles et les captures sont considérées comme incomplètes. Aucune donnée de prises et effort n'est disponible pour les autres pêcheries.

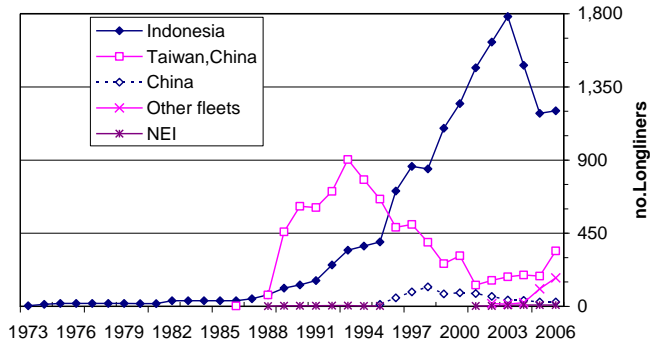
Les tendances du poids moyen ne peuvent être évaluées que pour la pêcherie palangrière japonaise depuis 1970. Le nombre de spécimens mesurés ces dernières années est toutefois très bas. En outre, il se peut que les spécimens rejetés ne soient pas pris en compte, en supposant qu'ils soient sous la taille limite (biais possibles sur les échantillons existants).

Tableaux de prise par taille (âge) : Le Secrétariat n'a pas élaboré de tableau de CAS ou CAA pour le makaire à rostre court. La pénurie de données de captures et de tailles pour cette espèce rendrait très difficile toute tentative d'estimation de la CAS.

ENCADRE 2 : ESTIMATION DES CAPTURES DES FLOTTES NON-DECLARANTES

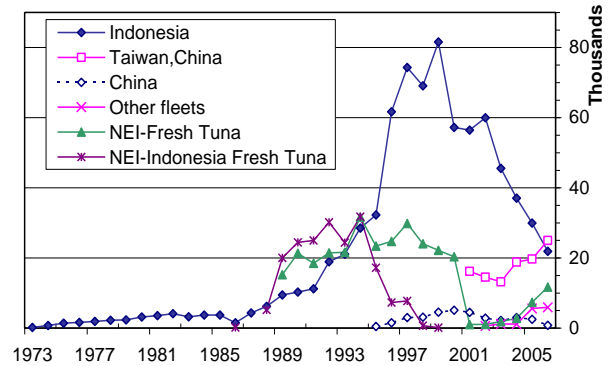
A/ FLOTTES PALANGRIERES DE THON FRAIS

Figure 5 : Nombre de palangriers de thon frais opérant dans l'océan Indien entre 1973 et 2006.



Les données 2005-06 sont préliminaires. 'Other fleets' comprend Belize, l'Inde, la Malaisie, les Maldives et Oman. 'NEI' comprend la Bolivie, la Guinée équatoriale et le Honduras.

Figure 6 : Estimations des prises des palangriers de thon frais par pavillons dans l'océan Indien.



Les données 2005-06 sont préliminaires. 'NEI' comprend les prises estimées pour les flottes non-déclarantes basées en Indonésie ('NEI-Indonesia Fresh tuna') ou ailleurs ('NEI-Fresh Tuna'). 'Other fleets' comprend Belize, l'Inde, la Malaisie, les Maldives et Oman.

Le nombre estimé de palangriers de thon frais opérant dans l'océan Indien a fortement augmenté après le milieu des années 1980, atteignant environ 2 000 navires en 2003 (figure 5). Avant 2004, peu de palangriers de thon frais déclaraient leurs captures. Ces dernières années, la majorité de ces palangriers opèrent apparemment sous pavillon indonésien ou taiwanais. La baisse du nombre de navires taiwanais et des captures observée entre 1993 et 2000 vient de ce que nombre de ces navires ont changé leur pavillon pour celui de l'Indonésie. Le Secrétariat a reçu des informations indiquant que plusieurs navires indonésiens ont rechangé leur pavillon pour celui de Taiwan, Chine et sont actuellement basés dans des ports non indonésiens. Taiwan, Chine est actuellement en train d'estimer les captures de sa flotte de palangriers de thon frais : les prises estimées pour 2001-2005 sont proches des estimations réalisées précédemment par le Secrétariat (figure 7). La Chine, la Malaisie et Oman déclarent régulièrement les captures de leurs flottes de palangriers de thon frais. L'Inde n'a pas déclaré les captures de ses 78 palangriers commerciaux qui opèrent dans l'océan Indien depuis 2004. Le Secrétariat a estimé les captures de ces navires selon l'hypothèse que ce sont tous des palangriers de thon frais, bien qu'il soit probable que certains d'entre eux soient des palangriers surgélateurs.

L'estimation du nombre de navires et des captures s'est améliorée au fil du temps, surtout grâce aux informations recueillies *via* les programmes d'échantillonnage CTOI-OFCE dans les ports-clés de débarquement de ces navires dans l'océan Indien. La quantité d'informations historiques et actuelles recueillies jusqu'à présent grâce à ces plans de coopération a aidé à améliorer les estimations en Thaïlande, en Malaisie, au Sri Lanka et en Indonésie. La collecte d'informations passées devrait se poursuivre afin de permettre une meilleure estimation des prises historiques dans les pays tels que l'Indonésie. La Chine, Taiwan, Chine, l'Indonésie, la Malaisie et Oman ont fourni les données de captures de leurs flottes de palangriers de thon frais pour les années récentes. Les données de prises et effort ne sont disponibles que pour la Chine, la Malaisie et Oman. Les données de tailles sont disponibles pour l'Indonésie et Taiwan, Chine (échantillonnages CTOI-OFCE).

Les captures actuelles ont été estimées à environ 60 000 tonnes (12 000 t estimées pour les palangriers de thon frais non-déclarants), principalement de l'albacore (YFT) et du patudo (BET).

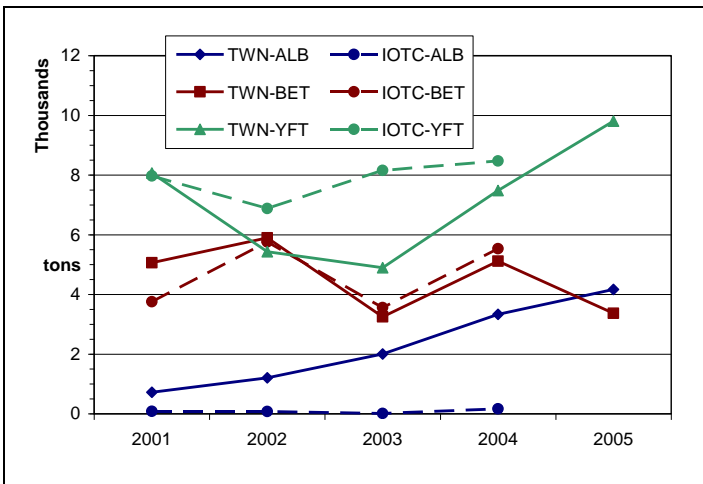


Figure 7 : Prises des palangriers de thon frais taiwanais disponibles pour 2001-05 contre celles précédemment estimées par le Secrétariat.

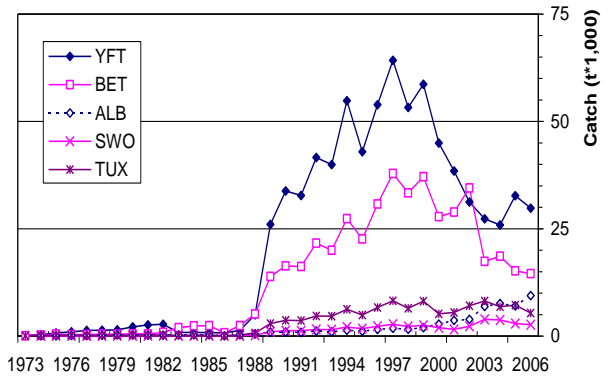
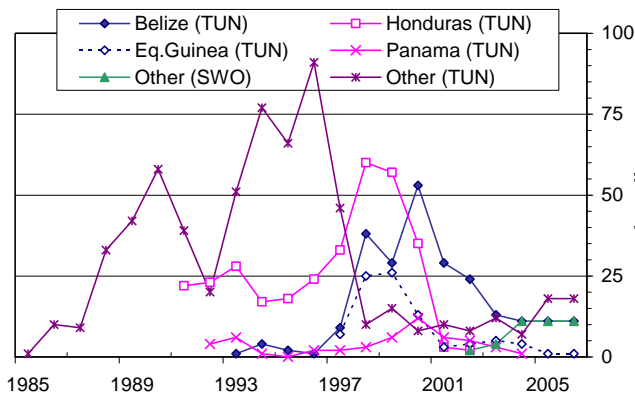


Figure 8 : Estimation des captures totales par espèces dans l'océan Indien pour les flottes palangrières de thon frais.

B/ FLOTTES PALANGRIERES SURGELATRICES NON-DECLARANTES

Figure 9 : Estimation du nombre de palangriers surgélateurs non-déclarants opérant dans l'océan Indien (par pavillon).

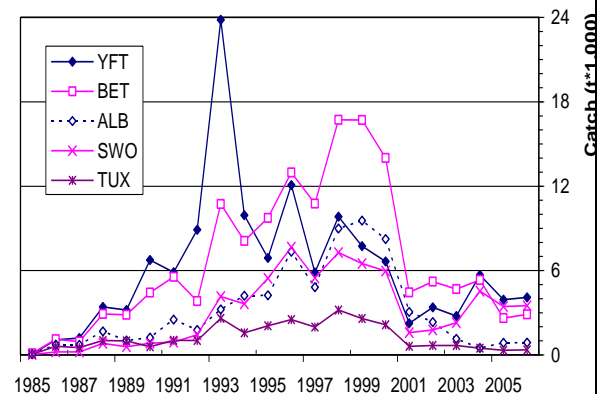
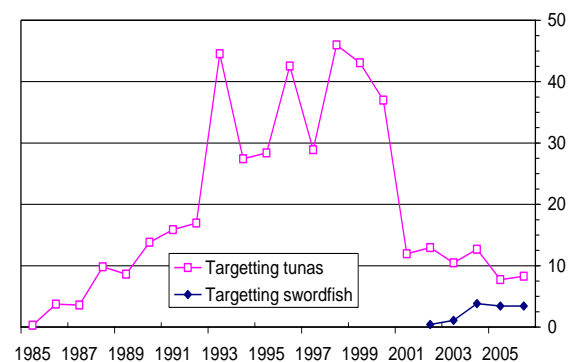


Note : Belize est membre de la CTOI depuis 2007 et a déclaré les captures de sa flotte palangrière pour les années récentes.

Le nombre de palangriers surgélateurs non-déclarants est estimé par pavillon grâce aux données recueillies depuis diverses sources. Les principales sources de ces données sont les statistiques de navires de pêche et les listes des navires en activité de la CTOI. Aucune capture n'a encore été estimée pour l'année 2006. La raison majeure tient au fait que le Secrétariat attend de compléter les listes des navires en activité avec des informations déclarées par les parties en ce qui concerne les navires débarquant dans leurs ports et les captures débarquées.

On estime qu'environ 30 palangriers non-déclarants opèrent dans l'océan Indien depuis quelques années, avec des captures totales estimées à 10 000 tonnes. Le Honduras, la Guinée Équatoriale et Panama constituent les pavillons les plus utilisés par les palangriers non-déclarants au cours de la dernière décennie, mais depuis quelques années un nombre croissant de navires opère sous d'autres pavillons tels que celui du Togo, de la Mongolie, de la Namibie, du Cambodge, de la Bolivie et de la Géorgie. En ce qui concerne les flottes taiwanaise et

Figure 10 : Estimation des prises des palangriers surgélateurs non-déclarants en fonction du mode de pêche.



espagnole, les séries de capture ont été estimées en fonction des prises moyennes par navire et de la composition spécifique à cette période, en supposant que la plupart des navires sous pavillon de pays non-déclarants opère de façon similaire à ceux de Taiwan, Chine ou de l'Espagne. Bien qu'il existe de nombreuses indications corroborant cela, l'hypothèse selon laquelle les navires des pays non-déclarants exploiteraient les mêmes strates spatio-temporelles que les navires taiwanais ou espagnols peut s'avérer fautive pour certains pavillons et certaines périodes.

Figure 11 : Estimation des captures totales par espèce dans l'océan Indien pour les flottes palangrières surgélatrices non-déclarantes.

Le manque d'enregistrements de prises et effort et de fréquences de tailles des navires non-déclarants est préoccupant.

La chute importante, depuis 2001, du nombre de palangriers non-déclarants en activité et des captures estimées n'est pas clairement comprise. Elle pourrait être due au rattachement de navires enregistrés auparavant sous cette catégorie aux pavillons de pays déclarants. L'augmentation, ces dernières années, du nombre de palangriers opérant dans l'océan Indien déclaré par les Seychelles, les Philippines et autres pays côtiers corroborerait cette hypothèse.

C/ FLOTTES DE SENNEURS INDUSTRIELS NON-DECLARANTES

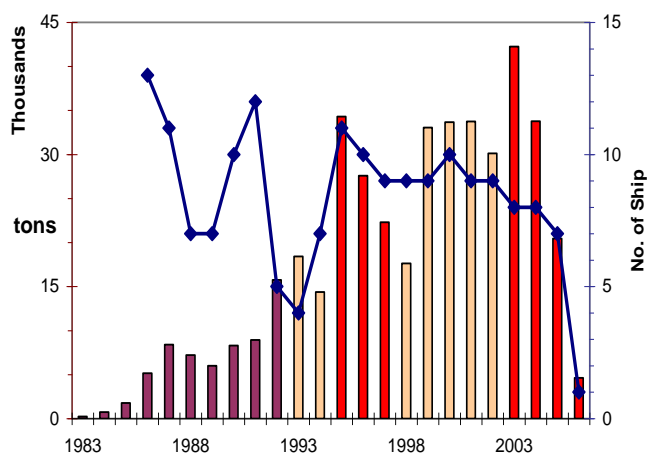
6 à 11 senneurs non-déclarants opèrent dans l'océan Indien depuis 1995, sous plusieurs pavillons. Les prises de ces navires, surtout du listao, atteignent 30 000 à 40 000 tonnes.

Les captures ont été estimées à partir de deux sources distinctes :

- Aucune donnée de captures disponible (1995-97 ; 2003-2006) : l'estimation a été réalisée en tenant compte des taux de captures moyens antérieurs pour la flotte ex-soviétique (à laquelle la plupart de ces navires appartenaient) et de la composition spécifique pour la flotte européenne, en supposant que les deux flottes exploitent les mêmes zones. Cette hypothèse pourrait être erronée en ce qui concerne les périodes durant lesquelles les navires européens opèrent dans la ZEE de pays tiers, ce qui ne serait pas le cas des navires ex-soviétiques. Seul un navire a continué d'opérer en 2006, sous pavillon de Guinée équatoriale. L'autre navire opère dorénavant sous pavillon thaïlandais.
- Données de capture disponibles (1998-2002) : les prises totales et le nombre de poses par jour et par zones (1 x 1 degré) ont été fournies pour la période 1998-2002³. Les prises des senneurs de la Communauté Européenne ont été utilisées pour estimer les captures par espèces et le type de pose (banc libre ou banc associé aux objets flottants). Les captures estimées pour ces années sont considérées comme plus précises.

Des informations détaillées sur les flottes et les estimations de capture des flottes non-déclarantes ont été fournies dans les documents présentés lors des groupes de travail sur les espèces depuis 2000.

Figure 12 : Estimation du nombre de navires et des captures totales par espèces dans l'océan Indien pour les flottes de senneurs industriels non-déclarantes.



Les prises des navires ex-soviétiques (en marron) sont également présentées pour référence.

Les prises des senneurs NCA sont présentées en rouge ou orange clair selon le procédé utilisé pour l'estimation (voir texte à gauche).

³ Les prises pour 1997 et 2003 ont également été fournies, mais uniquement pour certains mois.

ENCADRE 3 : SRI LANKA ET YEMEN

ENCADRE 3 : SRI LANKA ET YEMEN

D'importantes pêcheries de thons et thonidés existent au **Sri Lanka** depuis bien avant 1950. Les données de captures du Sri Lanka sont disponibles depuis 1950. Toutefois, les données disponibles au Secrétariat de la CTOI pour ce pays sont considérées comme de très mauvaise qualité pour les raisons suivantes :

- captures incomplètes, en particulier pendant les premières années de la pêche ;
- divergences importantes entre les prises déclarées par la NARA (*National Aquatic Resources and Development Agency*) et la MOFAR (*Statistical Unit of the Ministry of Fisheries and Aquatic Resources*), les deux institutions déclarant les prises à la CTOI ;
- captures hautement agrégées par engins et/ou espèces ;
- espèces souvent mal identifiées ou mal répertoriées, en particulier les espèces à rostre.

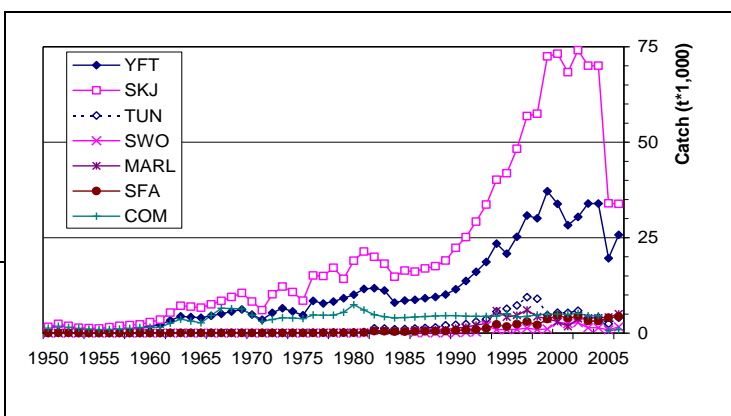
Bien que les échantillonnages CTOI-OFCE/NARA réalisés en 2005 ne couvraient pas toutes les pêcheries, les captures estimées à partir des informations qui en découlent sont considérées comme plus précises. De plus, elles indiquent que les valeurs antérieures de captures ont été surestimées et sont probablement bien plus élevées que les captures effectives, principalement du fait d'une surestimation du nombre de navires et de leur activité (effort).

Les estimations des prises d'espadons, de makaires, de listao et, dans une moindre mesure, d'albacores et d'autres espèces seront sans doute affectées si l'hypothèse ci-dessus se révèle correcte.

Un examen et une éventuelle révision de la série de captures du Sri Lanka est nécessaire pour 1994-2004.

La figure 13 montre les nouvelles estimations de captures de la pêche sri lankaise de filet maillant et de palangre en 2005-2006 par rapport aux captures recensées dans la base de données de la CTOI en 2004 et dans les années antérieures.

Figure 13 (droite) : Estimations des captures totales par espèce dans l'océan Indien de la pêche de filet maillant et de palangre opérant au Sri Lanka en 2005-2006 et captures recensées dans la base de données de la CTOI pour les années antérieures.



Suivant la recommandation du Comité scientifique de la CTOI, le Secrétariat a mené une mission au **Yémen** en avril 2007, dont les principaux résultats ont été présentés au GTTT (IOTC-2007-WPTT-INF02). Les données recueillies auprès de certaines institutions nationales et étrangères —principalement des estimations des captures totales (par espèces ou agrégées) et les nombres de navires en activité pour plusieurs régions et années— sont très contradictoires, certaines institutions publiant des captures plus que doubles de celles des autres sources. Néanmoins, les informations recueillies ont permis au Secrétariat de réaliser de nouvelles estimations des captures des flottes artisanales opérant au Yémen (figure 14).

En 2007, le Secrétariat a révisé les estimations des prises des navires opérant au Yémen entre 2003 et 2006, notamment pour l'albacore, le thon mignon, la thonine et le thazard rayé indo-pacifique. Les nouvelles estimations sont probablement plus réalistes que les précédentes bien qu'elles soient toujours incertaines du fait du peu d'informations disponibles et des nombreuses hypothèses nécessaires pour compléter les séries. Davantage de détails sur ces estimations ont été fournis dans un document présenté à un précédent Groupe de travail sur les thons tropicaux (IOTC-2005-WPTT-06). Les nouvelles estimations de captures d'albacore sont plus de 30 fois supérieures à celles recensées auparavant dans la base de données de la CTOI.

Le projet CTOI-OFCE étudie actuellement la possibilité d'apporter une assistance au *Marine Science Research and Resources Centre* d'Aden pour collecter des données de fréquences de tailles en plusieurs sites des côtes du Yémen, en particuliers là où d'importantes quantités d'albacore sont débarquées.

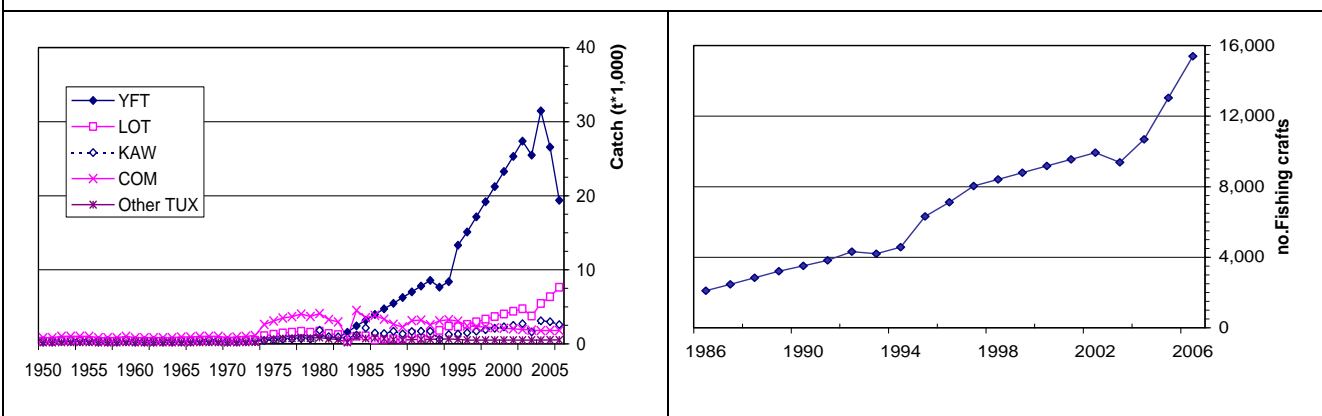


Figure 14 : Estimations des captures totales par espèces dans l'océan Indien de la pêche artisanale opérant au Yémen .

Figure 15 : Nombre total de navires estimé pour la pêche artisanale opérant au Yémen.